



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier, 1861.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le vœu de Mariette, par M. Louis J. C. Fiset. —SCIENCES: Compte-rendu du Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval, (suite).—Compte-rendu de la séance de décembre 1860 de la Société Historique de Montréal.—ÉDUCATION.—Pédagogie: Penchant des enfants à l'imitation: il faut y veiller.—Manière d'instruire indirectement; importance des premières impressions, Fénelon.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: L'homme, Racine.—Exercices de grammaire.—Problèmes d'arithmétique et d'Algèbre.—AVIS OFFICIELS: Erection de municipalités scolaires.—Nomination de commissaires d'école.—Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs.—Dons offerts au Département de l'Instruction Publique.—ÉDITORIAL: Conférence de l'association des instituteurs du district de St. François.—Rapports des Inspecteurs d'école pour 1859, (suite).—Relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles, (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.—Londres, Toronto, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin archéologique.—Bulletin des connaissances utiles.—Bulletin des bons exemples.—DOCUMENTS OFFICIELS: Etat de la correspondance du Département de l'Instruction Publique pour 1860.—Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour 1860.—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire faite aux municipalités pauvres pour 1860.

Et, soupirant ainsi sa naïve prière,
 Mariette, à genoux, sur le degré de pierre,
 Place un gentil rosier....
 Un rosier dont la fleur est sur le point d'éclorre
 Belle comme le jour qui d'un rayon colore
 Sa corbeille d'osier.

De la cloche des morts la lugubre volée
 Attristait de ses sons l'écho de la vallée
 Vers le temps de Noël....
 J'accourus en tremblant à l'autel de Marie....
 Une mère y pleurait: la rose était fétrie
 Pour refleurir au ciel.

Québec, 9 janvier, 1861.

L. J. C. FISER.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE VŒU DE MARIETTE.

" Enfin le soleil luit au jour de ma naissance,
 " Et je fais mes adieux aux hochets de l'enfance,
 " A ses jeux séduisants!
 " Mon cœur chante et s'éclaire ainsi que l'alouette:
 " Vierge sainte, bénis ton enfant Mariette,
 " Fière de ses quinze ans.
 " Hier encore, hier, on me disait: " Petite,
 " Cessez votre babil; allez, mais allez vite
 " Réciter la leçon...."
 " Aujourd'hui, je suis grande! on dit: " Mademoiselle,
 " Il vous faut essayer une robe nouvelle,
 " Riche en point d'Alençon."
 " D'harmonieuses voix partent sur mon passage
 " Ont murmuré ces mots: " Elle est belle, elle est sage;
 " L'avenir lui sourit!"
 " L'avenir, doux mystère où mon âme se plonge,
 " Et se laisse bercer comme au milieu d'un songe
 " Que l'espoir embellit.
 " Mon avenir à moi c'est ce bouton de rose
 " Où mon ange gardien chaque soir vient et pose
 " Ses lèvres de carmin!
 " Je veux, pour te l'offrir que sa bouche le cueille,
 " Et que tous ses parfums s'exhalent feuille à feuille
 " De mon cœur dans ta main!"

SCIENCES.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXI.

(Suite.)

Champlain et les Français, décidés au départ, s'embarquèrent sur la flotte anglaise avec Thomas Kirk, Louis restant pour commander à Québec. Ce dernier avait traité Champlain et ses compagnons d'infortune avec bonté et courtoisie, et il en eut plus tard des reproches de son frère David. Ce fut le 24 juillet 1629 que la flotte fit route pour Tadoussac.

Pendant que se passaient les choses dont nous avons parlé auparavant, de Caën avait obtenu la permission de venir à Québec y prendre les fourrures et compléter le règlement des affaires de sa compagnie. Il avait armé un navire et remonté le fleuve jusqu'à Tadoussac qu'il passa sans être vu de Kirk, grâce à une brume épaisse; mais en voulant doubler la Pointe aux Alouettes il fut poussé sur l'Île Rouge où son navire s'échoua. Se croyant en danger, de Caën tira du canon pour appeler les vaisseaux de David Kirk qu'il savait à peu de distance; mais celui-ci ne voulut point aller à son secours, disant: c'est un navire français et il finira toujours par nous appartenir.

La marée cependant vint bientôt remettre à flot le navire de De Caën qui continua sa route; mais bientôt il rencontra les trois vaisseaux de Thomas Kirk. Celui-ci, faisant descendre Cham-

plain et les Français à fond de cale, donna la chasse au navire de De Caën avec le Flibot, supérieur en force; mais par une mauvaise manœuvre, il engagea le beaupré du Flibot dans celui du navire français, et l'issue du combat allait être douteuse, quand le mot de *quartier*, partit de la bouche de quelques hommes de De Caën, reçut pour réponse : *bon quartier* et fit suspendre le combat. Thomas Kirk fit monter Champlain sur le pont, croyant que celui-ci donnerait à De Caën l'avis de se rendre; mais Champlain n'ayant pas voulu donner ce conseil à De Caën, le combat allait peut-être recommencer, quand l'arrivée des deux pataches, attirées par le bruit du canon, démontra à l'armateur Français la complète impossibilité de continuer la résistance.

Ces événements, désastreux pour les Français, n'avaient pas fait grand bien aux frères Kirk qui pour se refaire un peu de leurs dépenses chargèrent leurs navires de bois de mâture, de construction et même de chauffage pendant leur séjour à Tadoussac.

L'infâme Français, traître à son pays, et déserteur des croyances de ses pères, Jacques Michel, n'était déjà plus trop bien vu de David Kirk : profondément méprisé des vrais Français, peu aimé des traîtres calvinistes, point du tout respecté des Anglais, en horreur aux Sauvages mêmes, il était tourmenté de ses remords et poursuivi par le sentiment de son orgueil froissé; l'idée de son indigne conduite et de son abjection, le faisait tomber dans des accès de fureur et de rage, suivis d'une torpeur aussi effrayante.

Champlain eut pitié de ce misérable et voulut l'aider de ses conseils; il lui montra qu'il était encore possible pour lui de revenir à son Dieu et à son roi; mais l'orgueil le retint, et au bout de quelques jours, il eut un accès qui fut suivi d'une léthargie de trente-six heures, à la suite de laquelle il mourut, laissant une mémoire exécrée.

Les Anglais l'enterrèrent à Tadoussac, avec les honneurs militaires dus à son rang de lieutenant de David Kirk; mais après le départ des navires, les sauvages, considérant sans doute le sol de leur patrie comme souillé par le dépôt d'une pareille déponille, violèrent sa sépulture et dispersèrent les membres du cadavre de ce malheureux.

David Kirk maltraita les pères religieux et les catholiques ses prisonniers, tandis qu'il laissait toute liberté à ceux des prisonniers français qui étaient calvinistes. En arrivant à Plymouth on apprit que la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre et que la prise de Québec avait eu lieu trois mois après sa conclusion; ce qui fit comprendre à Kirk que sa conquête ne lui resterait pas. Larochelle avait été pris le 28 octobre 1628. Champlain et ses compagnons entrèrent en France par Rouen, puis Champlain se rendit à Paris où il vit le cardinal et fut introduit au Roi; ce fut alors qu'on s'occupa de demander la remise de Québec et du Canada à la France.

Pendant la guerre, Richelieu avait bien songé à envoyer des vaisseaux de guerre à la colonie, et il avait confié une escadre de sept vaisseaux au commandeur de Rasily qui devait convoyer quelques navires de commerce; cette flotte était réunie à Larochelle lorsque les succès et les victoires de la France amenèrent le traité de Suze entre la France et l'Angleterre et rendit l'envoi des vaisseaux de guerre inutile. Alors quatre navires de commerce partirent de Larochelle pour Québec, sous le commandement général du capitaine Daniel qui montait un navire armé de quelques canons.

Ces navires furent séparés par la brume et le capitaine Daniel, au lieu de se rendre à Québec, alla sur la côte du Cap Breton où il prit un fort dont les Anglais s'étaient emparés; la resta le P. Vimont.

Un autre navire fit côte sur les plages acadiennes et le P. Noyrot avec le Frère Malo, Jésuites se noyèrent. — Un autre navire alla prendre côte en Espagne et le quatrième relâcha en France. Tout cela explique l'isolement dans lequel s'était trouvé Champlain pendant l'année 1628 et jusqu'en juillet 1629, époque de la reddition de Québec.

Tous ces malheurs furent peut-être, en somme, favorables à la Nouvelle-France; car ils engageaient dans la question l'honneur national et attirait l'attention sur cette possession lointaine de la France.

Pendant qu'on songeait à se faire remettre Québec et le pays, les frères Kirk essayaient à tirer parti de leur conquête par le commerce de la traite pendant l'année 1630.

Les Rois d'Angleterre avaient été très-libéraux dans les concessions qu'ils avaient accordées en Amérique à leurs armateurs. Jacques Ier avait donné à Sir William Alexander, en 1620, une étendue de terrain qui comprenait la Gaspésie, la Nouvelle-Ecosse et une partie du Maine actuel. Charles Ier renouvela ce privilège à Sir William Alexander, en l'étendant. Il était permis au concessionnaire de créer 150 baronnets, dits de la Nouvelle-

Ecosse et qui entraient à ce titre dans la noblesse du royaume. Sir William, assez bon marchand, vendit grand nombre de ces titres auxquels devait être attachés un fief, la somme de £250 sterlings chacun: il réalisa ainsi une somme considérable au moyen de laquelle il songeait à se créer un petit royaume, dépendant de la Grande-Bretagne.

XXII.

La seconde *patente* accordée à Sir William Alexander, depuis Lord Sterling, contenait une foule de clauses bien propres à faire surgir plus tard de grandes difficultés; un grand nombre de ces clauses étaient assez difficiles à interpréter et le document entier, qui est très-long, est encore assez singulier dans sa forme; pour en donner une idée, il suffira de lire le passage suivant, qui suit l'énumération des grands titres de propriété:

« Nous accordons aussi la possession des maisons, édifices « construits ou à construire, jardins, plaines, bois, marais, chemins, routes, eaux, étangs, ruisseaux, prés, pâturages, mou- « lins;—chasse des oiseaux et des bêtes fauves, pêches, tourbes « et tourbières, charbons et charbonnières, lapins et garennes, « colombiers et pigeonniers, ateliers, forges, bruyères, genêts, « forêts, bois de haute futaie, bois taillis, arbrisseaux, carrières, « matières à faire de la chaux, avec cours de justice et leur res- « sort, droit de seigneur sur les vasseaux, droit de remise, droit « d'aubaine dans les mariages; droits de fourche et lieux patibul- « laires, culs-de-fosse, droit de franchecour, etc., etc.

La charte de Sir William couvrait une partie du terrain concédé à la Compagnie de la Nouvelle-France. D'un autre côté nous avons vu qu'en 1620 les *Pilgrim Fathers* avaient en vertu d'une concession, établi une colonie à la nouvelle Plymouth et qu'une société, nommée la société de Plymouth, avait été formée. En sorte que le terrain, si longtemps contesté de la Nouvelle-France, avait été cédé à deux compagnies anglaises et à une compagnie française.

La petite colonie de Plymouth avait pris pied et s'était fortifiée. Bientôt une autre petite colonie vint se fixer dans la Baie de Massachusetts. Bon nombre de ministres et de laïcs protestants s'étaient séparés en Angleterre de la religion d'état et avaient reçu, de ce fait, le nom de *non conformistes*. Plusieurs d'entre eux, désirant aller habiter une partie de l'Amérique, non pour y établir la liberté de conscience pour les autres, mais pour y établir la liberté de conscience pour eux, s'adressèrent à la Compagnie de Plymouth, qui avait reçu la concession de tous les terrains situés entre les 40° et 48° degrés de latitude, pour en obtenir des terres, et on leur accorda le pays situé dans les limites s'étendant à trois milles au nord de l'embouchure de la Rivière Mérimac et à trois milles au sud de la Rivière Charles, près du Boston actuel.

Vers 1628 cette compagnie envoya des colons dans le Massachusetts: les uns allèrent à un lieu nommé *Cape Anne*, les autres à Naumkeak, lieu qu'ils appelèrent *Salem*, nom qui se conserve encore. Endicot était chef de cette émigration.

L'année suivante ils demandèrent une charte qui leur fut accordée par Charles Ier et qui leur donnait le droit de faire des lois et de gouverner le pays. Un des premiers soins des colons fut de renvoyer en Angleterre deux individus, du nom de Brown, membres de l'association, à cause de leurs croyances religieuses; ils étaient tous deux de l'Eglise anglicane.

En 1630 Winthrop et quelques autres gentilshommes de la compagnie voulurent aller s'établir dans cette colonie et y apporter leur charte, dans le but de s'y constituer dans l'état le plus indépendant et le plus séparé possible. Cette charte portait que les (*freemen*) habitants éliraient un gouverneur, un lieutenant gouverneur et dix-huit *assistants* ou conseillers pour gouverner le pays: ces fonctionnaires étaient éligibles annuellement.

Le nouvel établissement fut fondé sur la Rivière Charles (*Charles River*); mais on rencontra là des difficultés qui firent bientôt transporter le siège de la nouvelle petite république (c'en était déjà une) au lieu appelé par les Sauvages *Chauouamout* et que les colons anglais appelèrent les Trois Montagnes, *Treemont*: ce fut là la fondation de Boston en 1630.

Il y avait alors deux établissements distincts dans le Massachusetts, à Plymouth et à Boston. Et c'est à peu près dans le même temps que la Nouvelle-Angleterre se fondait ainsi que la Nouvelle-France voyait revenir les colons éloignés du pays en 1629, et que le petit peuple canadien commençait réellement à se constituer.

Bien des voyageurs ont fait le rapprochement entre ces deux

populations premières des Yankees et des Canadiens : et ils ont remarqué que tandis que le peuple canadien a conservé l'extérieur de formes et la vigueur physique de ses ancêtres, dont il n'a non plus oublié ni les mœurs, ni les idées ; au contraire le véritable Yankee, dans ses formes longues et minces, avec sa figure pâle et sa poitrine consomptive, avec ses idées et ses mœurs, n'a presque rien gardé des caractères extérieurs et intimes de ses pères.

En 1630, pendant qu'on entrait en négociation pour la remise de Québec à la France, deux navires partirent de Bordeaux, pour aller porter secours aux Français de l'Acadie et faire en même temps la pêche et la traite.

Il était resté plusieurs Français de la colonie de M. de Poutrincourt en Acadie, et, parmi ceux-ci, le fils de cet homme distingué, et un jeune noble qui, ayant vécu longtemps parmi les sauvages, avait par son habileté et par la noblesse de son caractère acquis une grande autorité sur les Français et sur les Sauvages. C'était Charles Amador Turgis de Saint-Etienne de Latour, fils de Claude de Latour que nous avons déjà vu figurer et qui avait été fait prisonnier par David Kirk en 1628 ; ce dernier, Claude de Latour, était Huguenot.

Le jeune de Latour paraît avoir succédé à Biencourt dans le commandement et avoir eu de temps en temps, depuis 1613 jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, des relations avec la France. Il avait construit un petit fort à Lomeron, près de la Pointe du Cap de Sable (c'est aujourd'hui le lieu appelé *Seal Island*, dans la Nouvelle-Ecosse).

En 1627, ce brave jeune Français écrivait au Roi de France une lettre qu'on ne peut manquer de lire avec intérêt, la voici :

« 25 juillet 1627.

« Du Fort de Lomeron en la Nouvelle-France.

« SIRE,—Depuis l'âge de 14 ans que le sieur de Latour mon père, me mesna en ce pays de votre Nouvelle-France, où j'ay séjourné jusques à présent que j'ay atteint l'âge de 34 ans et que j'ay été contrainct par le mauvais traitement que nous avons reçu des Anglais de vivre ainsi que les peuples du pays et vestus comme eux, chasser à force les bêtes et pescher les poissons pour vivre, attendant quelques secours de France, quoy par la grâce de Dieu nous est arrivé, et reçu l'honneur d'avoir commandé en l'enseigne et la lieutenance de feu Sieur de Poutrincourt jusques à sa mort, lequel par son testament il m'a fait la faveur de me constituer en son lieu et place et laissé la place et l'esquipage dont je me suis acquitté pour le service de Vostre Majesté, le plus dignement qu'il m'a été possible, sans que depuis 4 ans qu'il est mort, j'aye reçu aucun secours ni soulagement de personne. Au contraire j'ay esté et suis poursuivy jusqu'à la mort par ceux de la Grande Rivière qui se disent Français ; mesme je suis en butte pour estre connu des Anglais qui ont dessein de me faire quitter le pais, à cause de l'amitié et alliance des peuples du pais. A ce sujet je supplie très-humblement Vostre Majesté de recevoir l'avis que je donne qui vient de lieu et de personnes véritables, que les Anglais habitant en la Rivière de Quinybequy et Chouacouet, proche de la Virginie et voysin de notre habitation de deux cents lieues sur la même coste, qu'ils ont charge et dessein de se saisir du pays de la Nouvelle-France et s'approprier la pesche des morues sec et vert et la traicte de la pelletterie et en priver les Français du tout et doivent venir faire un effort contre moy, et prendre ma place, à quoy je me suis préparé avec cent familles de mes alliez, peuples du pays et ceux que j'ay d'ordinaire avec moy et ma petite troupe de Français avecq trois moyennes barques de quoy je me suis maintenu et espère me maintenir pour le service de Vostre Majesté, pour la conservation du pays, ou y mourrir avec gloire sy j'ayais autant de force que j'ay de courage. Je ne puis avoir d'autre secours que de supplier très-humblement Vostre Majesté de ne laisser perdre un sy beau et bon pays qui est plein de sy beaux bois, capable de bâtir sy grand nombre de vaisseaux que l'on scaurait désirer ; les mines de fer et d'acier y sont sy fréquentes et le cuivre pour fondre les canons et tant d'autres commodités que produit cette terre et la mer et rivière qui l'environne qui produit sy grand nombre de poissons que la France en reçoit un grand soulagement, et s'en peut faire de grands profits avec la traite de pelletteries s'il plait à Vostre Majesté me tant honorer de commander qu'il me soit donné et délivré commission pour la conservation de la coste de l'Acadie avec déffense à tout aultre de me troubler, ainsy qu'il sera advisé par le Conseil de Vostre Majesté ; recepvant cet honneur je feray voir par effect que j'employraye ma vie et celle de mes amis et alliez pour le service de Vostre Majesté. Le Sieur de Latour mon père en fera la poursuite

« auprès de Vostre Majesté pour me l'apporter au dit pays de la Nouvelle-France, à qui j'écris particulièrement de tout. Je conclus par ma très-humble prière envers Dieu le Créateur de donner à Vostre Majesté très-longue heureuse vye et accroissement de félicité, d'honneurs et de biens en vos royaumes, etc.
« DE LA TOUR.

« Au Roy.»

Ces gens qui se disent Français et dont le jeune De La Tour se plaint, étaient probablement des associés de la compagnie de Caën.

Charlevoix et d'autres anciens auteurs sont si obscurs sur tout ce qui regarde ce jeune De La Tour que des écrivains ont fini par nier qu'un tel personnage ait jamais existé ; mais cette lettre et les autres renseignements recueillis depuis ont parfaitement éclairé l'histoire sur ces faits qui ont trait à l'héroïque existence de ce jeune homme.

On a vu que le navire pris par Kirk en 1628 et dont il parle à Champlain portait Claude de Latour père qui, sans doute, devait se rendre auprès de son fils avec une réponse à sa lettre.

Kirk emmena Claude De La Tour en Angleterre ; celui-ci étant calviniste avait des sympathies pour les Anglais ; il fut circonvenu par Kirk, introduit à Sir William Alexander et présenté au Roi. Il fut fait baronnet de la Nouvelle-Ecosse et épousa une dame d'honneur de la Reine. Bientôt il partit pour Port Royal avec une expédition anglaise chargée d'offrir à son fils le titre de baronnet de la Nouvelle-Ecosse, et de l'engager à se mettre au service de l'Angleterre.

Le navire toucha au Cap de Sable et Latour père alla trouver son fils, pour lui faire ses propositions et l'engager à remettre aux Anglais le fort de Lomeron ; mais le noble jeune homme refusa et dit qu'il était Français et serviteur du Roi de France. Les Anglais alors attaquèrent le fort le même jour, mais ils furent repoussés ; le lendemain ils renouvelèrent l'attaque sans plus de succès. — Ils avaient pensé entrer sans coup férir dans le fort ; leur désappointement fut extrême et ils maltraitèrent La Tour père, qu'ils conduisirent à Port Royal où il menait une pénible existence. Le jeune La Tour apprenant la triste position de son indigne père, le fit venir près de lui, et pensant qu'il était de son devoir de commandant de ne pas le recevoir dans le fort, il lui fit construire une habitation commode dans le voisinage où il le maintint dans toute l'abondance possible. Denis dit qu'il visita les deux La Tour dans cette situation en 1635, et il ajoute que le père avait été aggrégé à l'Ordre de la Jarretière en Angleterre pour prix anticipé de sa trahison.

Ce fut dans le même temps qu'on équipa à Bordeaux deux navires qui ramenèrent en Acadie trois religieux récollets de la Province d'Aquitaine, qui venaient reprendre les travaux de leur ordre.

(A Continuer.)

Société Historique de Montréal.

Cette société a tenu sa dernière séance pour 1860, le 26 décembre dernier, sous la présidence de M. l'Abbé Verreau, son président.

L'hon. G. Saveau de Beaujeu, présente à la société le portrait en médaillon de feu M. Daniel-Marie-Hyacinthe-Liénard de Beaujeu, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, le Héros de la Monongahela. Il a accompagné ce don d'une lettre autographe de M. L. de Sévigny descendant de la célèbre famille Le Moyne de Longueuil.

L'hon. M. Chauveau présente une liste des ouvrages publiés par M. John G. Shea ; et aussi, de la part de M. Rameau, le recensement des habitants établis au fort St. Frédéric en 1751.

Présenté par M. L. A. H. Latour : *Collections of the Connecticut Historical Society*.—De la part de la Société des Antiquaires de Normandie, quatre volumes de ses mémoires ; et de la part de M. Charma, secrétaire de cette même société des Antiquaires de Normandie, et professeur de la Faculté des lettres à Caën, deux exemplaires de sa dernière publication intitulée "Une nouvelle Classification des Sciences."

Par M. l'Abbé Verreau, président de la société : 1o. Lettres patentes de François I, à M. de Roberval, et procuration de M. de Roberval à M. de Courville, pour mener les criminels ; 2o. Recherches, par M. Munch, historiographe de la Norvège, sur les premiers missionnaires en Amérique, avant la découverte de l'Amérique par Colomb ; 3o. Relation du voyage fait au Canada en 1632 ; 4o. Avis au Roy sur les affaires de la Nouvelle France.

De la part de M. John G. Shea, le numéro de novembre du *Historical Magazine*, de New-York.

TRAVAUX ANNONCÉS.

Par M. l'Abbé Verreau, — Travail sur la famille de Beauharnois puis une Notice Biographique sur le Dr. Sarrazin.

Par M. J. U. Beaudry.—Travail sur l'organisation judiciaire du Canada.

Par M. R. Bellemare.—Travail sur M. Samuel de Champlain—et un autre sur les sites des anciens cimetières de la cité de Montréal.

M. le président informe les membres que les livres, documents et manuscrits de feu M. le Commandeur Viger, ont été acquis à la condition de les transmettre à la Société Historique de Montréal, aussitôt que celle-ci voudra et pourra les acquérir.

La dessus, il est proposé par l'hon. M. de Beaujeu, secondé par M. L. W. Marchand :

Qu'une circulaire, contenant cette information soit adressée à tous les membres de la société, les invitant à assister à la prochaine assemblée mensuelle pour délibérer sur les moyens à prendre pour faire cette acquisition, et qu'il soit permis aux membres qui ne pourraient pas être présents, de donner leur avis par écrit et de voter par procuration.—Adopté.

R. BELLEMARE.
Secrétaire.

EDUCATION.

PEDAGOGIE.

PENCHANT DES ENFANTS A L'IMITATION: IL FAUT Y VEILLER.

L'ignorance des enfants, dans le cerveau desquels rien n'est encore imprimé, et qui n'ont aucune habitude, les rend souples et enclins à imiter tout ce qu'ils voient. C'est pourquoi il est capital de ne leur offrir que de bons modèles. Il ne faut laisser approcher d'eux que des gens dont les exemples soient utiles à suivre; mais comme il n'est pas possible qu'ils ne voient, malgré les précautions qu'on prend, beaucoup de choses irrégulières, il faut leur faire remarquer de bonne heure l'impertinence de certaines personnes vicieuses et déraisonnables, sur la réputation desquelles il n'y a rien à ménager: il faut leur montrer combien on est méprisé et digne de l'être, combien on est misérable, quand on s'abandonne à ses passions, et qu'on ne cultive point sa raison. On peut ainsi, sans les accoutumer à la moquerie, leur former le goût, et les rendre sensibles aux vraies bienséances.

Il faut aussi les empêcher de contrefaire les gens ridicules; car ces manières moqueuses et comédiennes ont quelque chose de bas et de contraire aux sentiments honnêtes: il est à craindre que les enfants ne les prennent, parce que la chaleur de leur imagination et la souplesse de leur corps, jointes à leur enjouement, leur font aisément prendre toutes sortes de formes pour représenter ce qu'ils voient de ridicule.

Cette pente à imiter, qui est dans les enfants, produit des maux infinis quand on les livre à des gens sans vertu, qui ne se contraignent guère devant eux. Mais Dieu a mis, par cette pente, dans les enfants de quoi se plier facilement à tout ce qu'on leur montre pour le bien. Souvent, sans leur parler, on n'aurait qu'à leur faire voir en autrui ce qu'on voudrait qu'ils fissent.

FÉNELON.

MANIÈRE D'INSTRUIRE INDIRECTEMENT; IMPORTANCE DES PREMIÈRES IMPRESSIONS.

Je crois même qu'il faudrait souvent se servir de ces instructions indirectes, qui ne sont point ennuyeuses comme les leçons et les remontrances, seulement pour réveiller leur attention sur les exemples qu'on leur donnerait.

Une personne pourrait demander quelquefois devant eux à une autre: "Pourquoi faites-vous cela?" L'autre répondrait: "Je le fais par telle raison." Par exemple: "Pourquoi avez-vous avoué votre faute?—C'est que j'en aurais fait encore une plus grande de la désavouer lâchement par un mensonge, et qu'il n'y a rien de plus beau que de dire

franchement: *J'ai tort.*" Après cela, la première personne peut louer celle qui s'est ainsi accusée elle-même: mais il faut que tout cela se fasse sans affectation; car les enfants sont bien plus pénétrants qu'on ne croit; dès qu'ils ont aperçu quelque finesse dans ceux qui les gouvernent, ils perdent la simplicité et la confiance qui leur sont naturelles.

Nous avons remarqué que le cerveau des enfants est tout ensemble chaud et humide, ce qui leur cause un mouvement continu. Cette mollesse du cerveau fait que toutes choses s'y impriment facilement, et que les images de tous les objets sensibles y sont très-vives: ainsi il faut se hâter d'écrire dans leur tête pendant que les caractères s'y forment aisément. Mais il faut bien choisir les images qu'on y doit graver; car on ne doit verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquis; il faut se souvenir qu'on ne doit à cet âge verser dans les esprits que ce qu'on souhaite qui y demeure toute la vie. Les premières images gravées pendant que le cerveau est encore mou, et que rien n'y est écrit, sont les plus profondes. D'ailleurs elles se durcissent à mesure que l'âge dessèche le cerveau; ainsi elles deviennent ineffaçables: de là vient que, quand on est vieux, on se souvient distinctement des choses de la jeunesse, quoique éloignées; au lieu qu'on se souvient moins de celles qu'on a vues dans un âge plus avancé, parce que les traces en ont été faites dans le cerveau lorsqu'il était déjà desséché et plein d'autres images.

Quand on entend faire ces raisonnements, on a peine à les croire. Il est pourtant vrai qu'on raisonne de même sans s'en apercevoir. Ne dit-on pas tous les jours: "J'ai pris mon pli; je suis trop vieux pour changer, j'ai été nourri (1) de cette façon?" D'ailleurs ne sent-on pas un plaisir singulier à rappeler les images de la jeunesse? Les plus fortes inclinations ne sont-elles pas celles qu'on a prises à cet âge? Tout cela ne prouve-t-il pas que les premières impressions et les premières habitudes sont les plus fortes? Si l'enfance est propre à graver des images dans le cerveau, il faut avouer qu'elle l'est moins au raisonnement. Cette humidité du cerveau qui rend les impressions faciles, étant jointe à une grande chaleur, fait une agitation qui empêche toute application suivie.

Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent; sa lumière vacille toujours. L'enfant vous fait une question; et, avant que vous répondiez, ses yeux s'élèvent vers le plancher, il compte toutes les figures qui y sont peintes, ou tous les morceaux de vitres qui sont aux fenêtres: si vous voulez le ramener à son premier objet, vous le gênez comme si vous le teniez en prison. Ainsi il faut ménager avec grand soin les organes, en attendant qu'ils s'affermissent: répondez promptement à sa question, et laissez-lui en faire d'autres à son gré. Entretenez seulement sa curiosité, et faites dans sa mémoire un amas de bons matériaux: viendra le temps qu'ils s'assembleront d'eux-mêmes, et que le cerveau ayant plus de consistance, l'enfant raisonnera de suite. Cependant bornez-vous à le redresser quand il ne raisonnera pas juste, et à lui faire sentir sans empressement, selon les ouvertures qu'il vous donnera, ce que c'est que tirer droit une conséquence.

Laissez donc jouer un enfant, et mêlez l'instruction avec le jeu; que la sagesse ne se montre à lui que par intervalle, et avec un visage riant; gardez-vous de le fatiguer par une exactitude indiscrette.

Si l'enfant se fait une idée triste et sombre de la vertu, si la liberté et le dérèglement se présentent à lui sous une figure agréable, tout est perdu, vous travaillez en vain. Ne le laissez jamais flatter par de petits esprits, ou par des gens sans règles; on s'accoutume à aimer les mœurs et les sentiments des gens qu'on aime; le plaisir qu'on trouve

(1) Elevé.

d'abord avec les malhonnêtes gens fait peu à peu estimer ce qu'ils ont même de méprisable.

Pour rendre les gens de bien agréables aux enfants, faites-leur remarquer ce qu'ils ont d'aimable et de com- mode ; leur sincérité, leur modestie, leur désintéressement leur fidélité, leur discrétion, mais surtout leur piété, qui est la source de tout le reste.

Si quelqu'un d'entre eux a quelque chose de choquant, dites : " La piété ne donne point ces défauts-là ; quand elle est parfaite, elle les ôte, ou du moins elle les adoucit.

Quoique vous vieilliez sur vous-même pour n'y laisser rien voir que de bon, n'attendez pas que l'enfant ne trouve jamais aucun défaut en vous ; souvent il apercevra jusqu'à vos fautes les plus légères.

Saint Augustin nous apprend qu'il avait remarqué dès son enfance la vanité de ses maîtres sur les études. Ce que vous avez de meilleur et de plus pressé à faire, c'est de connaître vous-même vos défauts aussi bien que l'enfant les connaîtra, et de vous en faire avertir par des amis sincères.

FÉNELON.

Exercices de Grammaire.

Sur l'Indicatif des Quatre Conjugaisons.

Nécessité d'un état. — Qu'il doit vous être utile et même agréable, et cependant qu'il vous semble pénible, mes amis, ce temps où, pendant deux ou trois ans, vous appartenez, pour ainsi dire, corps et âme à votre patron, qui vous apprend son état ! Quand j'aurai-je de ma liberté ? dites-vous à tout instant du jour. Quand le ciel me permettra-t-il de quitter cet homme qui exige tant de moi, qui veut à peine que je me repose ? Je me lève avant que le jour commence à poindre, je me mets au travail avant que mon corps ait pris la moindre nourriture ; je remplis les fonctions les plus pénibles ; je travaille sans relâche ; je supporte les caprices, les mauvais traitements de mon patron ; je ne raisonne jamais ; je pleure tout bas lorsqu'il me gronde ; est-ce que je ne suis pas le plus malheureux des enfants ?

Non, non, mon enfant ; vous êtes, au contraire, un enfant très-heureux, car votre maître vous apprend la sobriété, l'activité, la patience, et il vous donne un état ; et cet état, c'est votre pain qu'il vous assure, pour tout le temps de votre vie ; cessez donc de vous plaindre. Ne faut-il pas que vous souffriez un peu tandis que vous êtes jeune, afin que vous arriviez à un semblable résultat ? Ah ! lorsque vous grandirez en raison et en âge, lorsque vous serez devenu homme, vous bénirez la main laborieuse qui vous aura appris à manier l'outil du travailleur ; vous prierez pour la mémoire du patron dont la vie honnête et pleine de sagesse vous aura montré l'exemple du travail, de l'ordre, de l'économie, du goût pour la vie de famille.

Rappelez-vous bien que dans quelque classe de la société que Dieu ait placé l'homme, celui qui ne connaît aucun état, qui ne sait pas travailler, est un fléau pour ses semblables. Il ne faut pas que vous oubliiez que l'oisiveté ressemble à la goutte d'eau qui creuse la pierre la plus dure, de même l'oisiveté mine, détruit et anéantit les plus belles, les plus riches natures, et entraîne l'homme à la honte, au désespoir et au déshonneur. Direz-vous que vous êtes bien malheureux ? Direz-vous que votre patron est dur, impitoyable ? Non, car vous serez ingrat envers le Seigneur, envers votre famille, envers votre patron ! Vous profiterez scrupuleusement de votre temps d'apprentissage, pour que vous connaissiez les secrets de votre état ; vous obéirez sans résistance, afin que vous commandiez plus tard avec sagesse et bonté, et vous deviendrez un jeune homme aimant Dieu d'abord et le travail après.

Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui ont un verbe au présent de l'indicatif, depuis *qu'il doit*, jusqu'à *non, non, mon enfant*.

CORRIGÉ.—Qu'il doit, etc. ; —qu'il vous SEMBLE, etc. ; — où vous APPARTENEZ, etc. ; — qui vous APPREND son état, etc.

II. Mettez au présent de l'indicatif les verbes qui sont à tout autre temps depuis *non, non, mon enfant*, jusqu'à *rappelez-vous bien que dans quelque classe*, et faites dans les propositions les changements nécessaires à cette transposition.

CORRIGÉ.—Vous souffriez un peu : vous SOUFFREZ un peu ; — afin que vous arriviez à un semblable résultat : vous ARRIVEZ à un semblable résultat ; — lorsque vous grandirez en raison et en âge : lorsque vous GRANDISSEZ en raison et en âge, etc.

III. Donnez le temps, le mode, le nombre, la personne, la conjugaison et les temps primitifs des verbes depuis *rappelez-vous*, jusqu'à *direz-vous que votre patron*.

CORRIGÉ.—Rappelez-vous : *impératif*, 2e p. pl. de se rappeler, se rappelant, s'étant rappelé, je me rappelle, je me rappelai, 1re conj. ; — ait placé : *subjonctif parfait*, 3e p. s. de placer, plaçant, ayant placé, je place, je plaçai, 1re conj. ; — connaît : *ind. prés.* 3e p. s. de connaître, connaissant, ayant connu, je connais, je connus, 4e conj., etc.

IV. Donnez les sujets et les compléments des verbes, depuis *direz-vous*, jusqu'à la fin.

CORRIGÉ.—Direz : *sujet*, vous : *complément*, que votre patron est dur, impitoyable ; — est : *sujet*, votre patron : *complément*, dur, impitoyable, etc.

V. Relevez les noms et les adjectifs et donnez des verbes de la même famille, toutes les fois que cela sera possible.

CORRIGÉ.—*Pénibles* : peiner (1re), punir (2e) ; —amis : aimer (1re) ; — temps : temporiser (1re) ; — corps : incorporer (1re) ; — patron : patroner (1re) ; —liberté : libérer (1re) ; —travail : travailler

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

L'HOMME.

Leroi pour qui sont faits tant de biens précieux,
L'homme élève un front noble et regarde les cieux ;
Ce front, vaste théâtre où l'âme se déploie,
Est tantôt éclairé des rayons de la joie,
Tantôt enveloppé du chagrin ténébreux.
L'amitié tendre et vive y fait briller ces feux
Qu'en vain veut imiter, dans son zèle perfide,
La trahison que suit l'envie au teint livide.
Un mot y fait rougir la timide pudeur ;
Le mépris y réside, ainsi que la candeur ;
Le modeste respect, l'imprudente colère,
La crainte et la pâleur, sa compagne ordinaire,
Qui, dans tous les périls funestes à mes jours,
Plus prompte que ma voix, appelle du secours,

A me servir aussi cette voix empressée,
Loin de moi, quand je veux, va porter ma pensée ;
Messagère de l'âme, interprète du cœur,
De la société je lui dois la douceur.

Quelle foule d'objets l'œil réunit ensemble !
Que de rayons épars ce cercle étroit rassemble !
Tout s'y peint tour à tour. Le mobile tableau
Frappe un nerf qui l'élève, et le porte au cerveau.
D'inombrables filets, ciel ! quel tissu fragile !

Cependant ma mémoire en a fait son asile,
Et tient dans un dépôt fidèle et précieux
Tout ce que m'ont appris mes oreilles, mes yeux : —
Elle y peut à toute heure et remettre et reprendre,

M'y garder mes trésors, exacte à me les rendre,
Là ces esprits subtils, toujours prêts à partir,
Attendent le signal qui les doit avertir ;
Mon âme les envoie, et, ministres dociles,
Je les sens répandus dans mes membres agiles :

A peine ai-je parlé qu'ils sont accourus tous.
Invisibles sujets, quel chemin prenez-vous ?
Mais qui donne à mon sang cette ardeur salutaire ?
Sans mon ordre il nourrit ma chaleur nécessaire.

D'un mouvement égal il agite mon cœur,
Dans ce centre fécond il forme sa liqueur :
Il vient me réchauffer par sa rapide course ;
Plus tranquille et plus froid, il remonte à sa source,
Et toujours s'épuisant se ranime toujours.

Les portes des canaux destinés à son cours
Ouvrent à son entrée une libre carrière,
Prêts, s'il reculait, d'opposer leur barrière.
Est-ce moi qui préside au maintien de ces lois ?
Et pour les établir ai-je donné ma voix ?

Je les connais à peine ; une attentive adresse
Tous les jours m'en découvre et l'ordre et la sagesse.
De cet ordre secret reconnaissons l'auteur :
Fut-il jamais de lois sans un législateur ?

LOUIS RACINE.

(Ire); — *moindre*: amoindrir (2e); — *nourriture*: nourrir (2e); — *fonctions*: fonctionner (Ire); — *relâche*: relâcher (1); — *traitement*: traiter (Ire); — *bas*: abaisser (Ire); — *maître*: maîtriser (Ire); — *activité*: activer (Ire); — *patience*: pàtir (2e), patienter (Ire); — *vie*: vivifier (Ire), vivre (4e); — *honneur*: honorer (Ire); — *gloire*: glorifier (Ire); — *jeune*: rajeunir (2e); — *semblable*: ressembler (Ire); — *résultat*: résulter (Ire); — *mémoire*: remémorer (Ire); — *pleine*: remplir (2e); — *ordre*: ordonner (Ire); — *économie*: économiser (Ire); — *goût*: goûter (Ire); — *classe*: classer (Ire); — *société*: associer (Ire); — *goutte*: dégoutter (Ire); — *pierre*: empierrier (Ire); — *dure*: durcir (2e); — *belle*: embellir (2e); — *riche*: enrichir (2e); — *nature*: dénaturer (Ire); — *désespoir*: désespérer (Ire); — *deshonneur*: déhonorer (Ire); — *impitoyable*: s'apitoyer (Ire); — *apprentissage*: apprendre (4e); — *résistance*: résister (Ire).

VI. Relevez les verbes et donnez un nom et un adjectif de la même famille, autant que cela sera possible.

CORRIGÉ. — *Semblé*: ressemblance, semblable; — *appartenez*: appartenance; — *apprend*: apprenti; — *jouirai*: jouissance, joyeux; — *dites*: diseur, indicible; — *permettra*: permission; — *quitter*: quittance; — *exige*: exigence, exigible; — *veut*: volonté, volontaire; — *repose*: repos, dispos; — *levé*: levure; — *commence*: commencement; — *poindre*: point, pointilleux; — *remplir*: remplissage; — *travaille*: travail; — *supporte*: support, insupportable; — *raisonne*: raison, raisonnable; — *pleure*: pleurs, éploré; — *grande*: grandement; — *donne*: don; — *assure*: assurance, sûr; — *conserve*: conservation, conservateur; — *promet*: promesse; — *souffriez*: souffrance, souffreteux; — *arrivez*: arrivée, riverain; — *grandirez*: grandeur, grand; — *bénirez*: bénitier; — *manier*: manieusement, maniable; — *aura montré*: démonstration, démonstratif; — *ait placé*: placement; — *connaît*: connaissance inconnu; — *sait*: le savoir, savant; — *creuse*: creuset, creux; — *oubliez*: oubli, oublieux; — *mine*: mineur; — *détruit*: destruction, indestructible; — *anéantissement*: néant; — *entraîne*: entraînement; — *obéirez*: obéissance, obéissant; — *commandiez*: commandement, recommandable.

Problème d'Arithmétique.

10. Un fermier a à vendre 720 minots d'avoine, 130 minots de pois, 92 minots de blé et 3500 bottes de foin, dont le poids est en moyenne de 13½ lbs. Il refuse en automne 1s. 10½d. par minot d'avoine, 5s. 3d. pour ses pois, 8s. 3d. pour son blé et 48s. pour 1600 lbs. de foin. Au bout de 7½ mois il vend son avoine 1s. 11½d. par minot, ses pois 5s. 2d., son blé 8s. 5d., et son foin 52s. pour le même poids, mais le poids de son foin a diminué dans le rapport de 1573 à 1600. On demande combien il a perdu ou gagné dans ce retard, en tenant compte de l'intérêt de son argent à 7 pour cent ?

Problème d'Algèbre.

Les aiguilles des heures, des minutes et des secondes sont sur le chiffre 12 du cadran; après combien de temps l'aiguille des secondes divisera-t-elle en deux parties égales l'angle formé par les deux autres ?

T. D.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence l'Administrateur de la Province en Conseil, a bien voulu, le 26 Décembre dernier, annexer à la municipalité scolaire de Notre-Dame de la Victoire, dans le comté de Lévi, l'arrondissement numéro deux de la municipalité scolaire de la ville d'Aubigny, même comté, le dit arrondissement ayant les limites suivantes: au nord-est une ligne parallèle avec la ligne nord-ouest de la rue Escar, à aller au

nord-est à la terre de Thomas Fraser, écuier; au nord-ouest, la cime du Cap; au sud-ouest la terre de France Couture et au nord-est la terre au dit Thomas Fraser.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence l'Administrateur de la Province en Conseil, le 26 décembre dernier, a bien voulu faire la nomination de syndic d'école suivante:

Comté de Drummond.—St. Frédéric: Le Révérend M. George John Magil.

Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement a bien voulu, le 3 du courant, faire la nomination suivante de Commissaires d'école:

Comté de Charlevoix.—St. Fidèle: MM. George Dallaire et Étienne Bilodeau.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Madame Célestin Bélanger *alias* Victorine Picard, Delle Marie Julie Olympe Gautron dite Laroche et M. Nicolas Joly, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

NAPOLEON LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.

Delles Sarah Bouthillette, Albine Bailli, Joséphine Contois, et M. Isaac Ringuette, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delle Séraphine Bourgoing; Dame Zéphirin Bernard, et M. Godfroy Caron, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. P. M. DESILETS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

Delles Lucy A. Bissell, Marilla R. Bissell, Catherine Gilbert, Ellen Baldwin, Betsey Thomas, Emelie A. Munro, et MM. Albert Pratt, James A. Munro, Ezra William Aldrich, Solomon Carey, Joseph Willis, John McDonald et Rufus L. Ayer, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

MM. Sévérin Dumais et Edouard Roy, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delles Caroline Caron, Marie Marcelline Turcot, Arthémise Desjardins, Marie Céline Marquis, Arthémise Bérubé et Léocadie Paradis, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants:

De M. le Professeur Dawson, de Montréal: *Acadian Geology*, 1 vol. in-12o.; *First Principles of Philosophy*, par B. Silliman, 1 vol. in-8o.

De M. M. H. Perley, Surintendant des Pêcheries au Nouveau-Brunswick: 39 brochures sur divers sujets.

De M. J. G. Barthe, avocat, à Québec: *Le Canada Reconquis par la France*, 1 vol. in-8o., par lui-même.

De M. J. C. Taché, Chevalier de la Légion d'Honneur, de Québec: Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union Fédérale, par lui-même; 1 vol. in-12o.; 50 exemplaires. Notice historiographique sur la fête célébrée à Québec, le 16 juin 1859, jour du 200e anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Montmorency Laval au Canada, publiée par M. J. C. Taché, 1 brochure in-8o.; 142 exemplaires.

De M. James Hodges, de Londres: *Construction of the Great Victoria Bridge*, 1 vol. grand in-folio, par lui-même. *Construction of the Great Victoria Bridge*, 1 vol. grand in-4o., par lui-même.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JANVIER 1861.

Association des Instituteurs du District de Saint-François.

La troisième conférence annuelle de cette association a eu lieu à Compton, le 27 Décembre dernier, sous la présidence de M. l'Inspecteur Hubbard. L'élection des officiers pour l'année 1861 eut lieu, et donna les résultats suivants: Président, H. Hubbard; Vice-Présidents, Rév. J. H. Nichols, D. D., et G. C. Colby, écuyer, et le Professeur Graham, secrétaire et trésorier. Le bureau de direction se compose de MM. Hubbard, Graham, Nichols, Pearl et Martie. La séance du matin fut entièrement consacrée aux élections. Dans la séance de l'après-midi, l'assemblée délibéra sur la question suivante: "Quel est le meilleur moyen d'intéresser d'avantage les élèves et de les rendre assidus?" Le Rév. M. Sherrill, d'Eaton, parla des avantages qui peuvent résulter de visites plus fréquentes de la part des parents, et de tout ce qui démontrerait, de leur part, plus d'anxiété pour le succès des écoles et les progrès de leurs enfants.

M. Pearl, A. B., Principal de l'Académie de Danville, dit que la plus grande difficulté que rencontre l'instruction publique c'est le manque de zèle des parents et le peu d'intérêt qu'ils prennent eux-mêmes à ce qui se passe dans l'école. La plus grande responsabilité pèse sur eux par suite de leur peu d'efforts pour se procurer des maîtres capables et leur assurer une rémunération convenable. Le Professeur Graham, du Collège de St. François (Richmond), dit que les maîtres eux-mêmes doivent commencer par donner aux élèves et à leurs parents des marques d'intérêt, et s'ils veulent que les parents visitent l'école, ils doivent aussi eux-mêmes aller voir les parents et leur témoigner, dans des visites agréables et instructives, le zèle dont ils sont animés pour l'éducation de leurs enfants. M. Lee, Principal de l'Académie de Stanstead, s'exprima dans le même sens. M. Sherrill est d'avis que maîtres et parents sont également à blâmer, que des méthodes d'enseignement plus efficaces et plus attachantes devraient être adoptées, et qu'il y a là deux obstacles qui réagissent l'un sur l'autre. La discussion fut suspendue pour faire place à une lecture du Professeur Nichols, de l'Université de Lennoxville, sur la charge, les devoirs et le caractère de l'instituteur.

La discussion étant reprise, le Rév. M. Pearl, de Waterville, voit plusieurs dangers aux visites fréquentes de l'instituteur chez les parents. Sans doute qu'il peut résulter du bien de cet usage, mais il faudrait que l'instituteur se gardât bien de contracter des habitudes de parasite, ou de se faire des ennemis par indiscretion, ou de se montrer égoïste et intéressé. Il peut être sûr qu'en s'occupant du bien-être des parents et des élèves avec sagesse et discrétion, il obtiendra plus même dans son propre intérêt qu'en travaillant directement pour lui-même. Quant à ce qui est de l'assiduité des élèves, elle dépend principalement de l'intérêt et de la variété que le maître sait donner à son enseignement. Il se rappelle avoir obtenu beaucoup de ses élèves en leur promettant, s'ils remplissaient bien tous leurs devoirs pendant un certain temps, de leur enseigner la greffe des arbres fruitiers. Ce qu'il leur avait promis comme une récompense, devint plus tard pour eux et leurs parents, en effet, une récompense beaucoup plus solide qu'on aurait pu se l'imaginer. Plusieurs familles possèdent déjà, par suite de ces leçons, d'excellents vergers.

M. Parker, de Compton, suggère comme moyen d'augmenter l'assiduité des enfants, les améliorations qui ont été plusieurs fois recommandées dans ce journal, dans la construction, l'ornement et l'ameublement des maisons d'école, et dans tout le matériel nécessaire à l'instruction. M. Gilman, de Dudswell, aimerait, à ce sujet, à entendre discuter au long le système des prix et des récompenses, sur lequel il y a deux opinions parmi les auteurs et parmi les professeurs. Le Rév. M. Sherrill résume les débats, et dit que les divers orateurs ne différaient qu'en apparence. Le maître et les parents ont chacun leur tâche; ni l'un, ni les autres ne peuvent réussir isolément. La prière et le chant ont une heureuse influence dans l'école et sont, selon lui, au premier rang. Le chant est utile non seulement au commencement et à la fin de chaque classe, mais il est bon que les enfants chantent encore en d'autres occasions, et rien ne saurait les réconcilier plus facilement à l'espèce de captivité à laquelle ils sont soumis dans l'école.

Dans la séance de l'après-midi, M. Whitney, professeur de

musique, fit une lecture sur l'enseignement de la musique dans les écoles, et la classe de musique qu'il a formée à l'école d'Eaton chanta plusieurs hymnes. Le président parla sur les diverses méthodes employées pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe. Le Rev. M. Pearl de Waterville, parla pendant plus d'une heure et demie sur le sujet suivant: "L'école commune et ses rapports avec les collèges et les écoles supérieures dans la cause de l'instruction publique." Il fut vivement applaudi et remercié par l'assemblée. Le professeur Graham, proposa pour deuxième sujet de discussion: "L'usage qui existe en beaucoup d'endroits de faire loger et nourrir l'instituteur par les contribuables à tour de rôle est-il avantageux?" Il s'en suivit un débat très animé dans lequel les avantages et les inconvénients de ce système furent de part et d'autre complètement exposés. A la séance de vendredi matin, après de nouvelles remarques de la part du président et de quelques autres membres sur les diverses méthodes de lecture, le professeur Graham lut un essai sur "Les qualités qui font le succès de l'enseignement." Le professeur parla près de deux heures et fut vivement applaudi et remercié par l'assemblée. M. Colby, de Stanstead, lut ensuite un essai sur "l'importance et les résultats avantageux des conférences d'instituteurs."

Après quoi diverses résolutions furent passées. Les six premières contiennent des votes de remerciements au surintendant de l'éducation pour la nomination de M. Hubbard à la charge d'inspecteur et pour la protection accordée aux conférences d'instituteurs en permettant aux instituteurs d'y assister sans être sujets à être inquiétés par les commissaires d'école pour le temps ainsi employé; à M. Hubbard, pour toute la peine qu'il s'est donnée pour la tenue de cette conférence qu'il a su rendre si intéressante et à diverses autres personnes dont les efforts ont concouru au même but. La septième recommande aux instituteurs l'introduction du chant dans les écoles. Les huitième, neuvième et dixième recommandent la tenue d'autres conférences, la lecture d'essais sur l'éducation dans des séances publiques dans les diverses localités du district, et l'établissement d'associations locales d'instituteurs. La douzième charge le président et le secrétaire de communiquer avec le Surintendant et avec les autres associations d'instituteurs dans le but d'étendre le système d'association à toutes les parties de la Province, et de former s'il est possible, une grande association d'instituteurs qui pourra, avec le concours des excellentes écoles normales déjà établies, donner à la profession d'instituteur la position qu'elle devrait occuper.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ECOLES.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur MAURALT.

(Suite.)

COMTÉ DE YAMASKA.

Baie du Fevre.—Il y a neuf écoles dans cette paroisse, et 500 élèves les fréquentent assez régulièrement. L'académie tenue par M. Lottinville aidé de Mme. Rousseau, compte à elle seule 150 enfants, dont 55 lisent bien, 70 écrivent, 65 apprennent l'arithmétique, 5 la tenue des livres, 48 la grammaire française, 2 la grammaire anglaise. M. Lottinville enseigne aussi le latin, les éléments de la littérature et la composition à ceux qui se préparent à entrer au collège. A l'exception d'une seule les autres écoles sont bien ou du moins passablement bien tenues. Celles de Mlles. LeBlanc et Lemire, et de M. LeBlanc tiennent un rang distingué parmi les autres et laissent peu de chose à désirer. Le salaire des instituteurs varie de £26 à £95; celui des institutrices est de £20. Le secrétaire-trésorier, M. Rousseau s'acquitte de ses devoirs avec zèle et ponctualité.

Pierreville.—Il y a sept arrondissements et neuf écoles, y compris celle du village Abénaquis. Le nombre total des élèves est de 368. L'académie compte 56 élèves qui assistent régulièrement. Mlle. Jaumel qui en est l'institutrice s'acquitte très-bien de sa charge et fait une excellente école; 25 de ses élèves lisent bien, 35 écrivent, 27 apprennent l'arithmétique, 8 la tenue des livres, 10 la géographie, 25 la grammaire française, 10 l'art épistolaire, et 25 l'histoire. On y enseigne aussi l'Anglais. Plusieurs écoles dans cette paroisse sont médiocres, et la faute me paraît devoir en être imputée aux institutrices, qui bien qu'ayant l'instruction requise, ne paraissent pas avoir d'aptitude pour l'enseignement ni

tenir suffisamment à la discipline. Ces écoles manquent aussi de la surveillance requise de la part des autorités locales chargées de l'exécution de la loi. Pierreville a maintenant une jolie maison d'école, qui ne dépare pas son village qui est considérable quoique de construction récente. Cette maison qui est en briques, est agréablement située près de l'église. Elle a été construite par M. le curé Maurault, elle est de grandes dimensions, bien meublée, divisée pour tenir l'école des garçons d'un côté et celle des filles de l'autre, et fait grandement honneur à cette paroisse. Les institutrices qui sont toutes munies de diplômes reçoivent des salaires variant de £20 à £40. M. Gill, le secrétaire-trésorier, remplit bien ses devoirs et ses comptes sont bien tenus.

St. François.—Les écoles s'améliorent d'une manière bien remarquable dans cette paroisse, grâce aux efforts des amis de l'éducation et de M. le curé Paradis. Les six écoles en opération sont fréquentées par 352 élèves. L'école modèle tenue par Mme. Robillard est toujours sur un excellent pied, les enfants y lisent parfaitement bien, écrivent et comptent bien. La grammaire, la géographie, l'histoire et l'art épistolaire sont enseignés avec beaucoup de succès. Je dois faire mention honorable de l'école de Mlle. Durand où j'ai remarqué beaucoup d'élèves et des progrès assez considérables. Les autres écoles sont médiocres, et quelques unes mêmes très-inférieures. Il y a aussi deux institutrices qui ne sont pas munies de diplômes. Les salaires varient de £20 à £35. M. Coutu, secrétaire de la municipalité No. 1, et M. Roy, secrétaire de la municipalité No. 2, s'acquittent également bien de leurs devoirs. On n'a pas encore pu se décider à construire des maisons d'école, celles qu'on loue sont cependant peu convenables.

St. David.—Neuf écoles sont en opération dans cette municipalité, que le zèle des contribuables et des commissaires maintient toujours au premier rang. Elles sont fréquentées par 376 élèves. Toutes ces écoles ne sont pas d'un égal mérite, mais elles donnent toutes des résultats satisfaisants. Celles des Dlls. Hébert et Talbot méritent une mention honorable, et peuvent être considérées comme des écoles modèles. Il y a trois institutrices qui ne sont point munies de diplômes. Les salaires varient de £16 à £27. Toutes les maisons d'école sont en bon ordre et offrent le confort désirable. J'aurais tout le désir possible de féliciter le secrétaire-trésorier, M. Brunault, sur le zèle et la libéralité qu'il montre en avançant souvent de ses propres deniers, les sommes nécessaires au paiement du salaire des instituteurs, mais je ne sais si je ne devrais point plutôt le blâmer de ne point faire rentrer plus régulièrement les contributions, et de permettre qu'il soit dû des arriérés aussi considérables. St. David possède un institut d'artisans dont je vous ai parlé plus haut.

Je terminerai par indiquer quelques résultats généraux pour tout mon district qui comprend deux comtés, 17 municipalités, 102 arrondissements, 70 maisons d'école et 103 écoles en opération sous contrôle. De ces écoles 94 sont élémentaires et ont 4222 élèves; les autres sont des académies ou des écoles primaires-supérieures réunissant 719 élèves. Il y a de plus un collège classique avec 260 élèves, 6 écoles indépendantes avec 130 élèves, donnant un total de 5416 enfants fréquentant toutes les espèces d'institutions: augmentation sur l'année dernière 89. Sur les élèves qui fréquentent les écoles communes sous contrôle 1647 lisent couramment; 1749 lisent bien; 1847 écrivent; 1008 apprennent l'arithmétique simple et 712 l'arithmétique composée; 118 la tenue des livres; 766 font des exercices orthographiques. 755 apprennent la géographie; 40 la grammaire anglaise, 1181 la grammaire française; 1037 sont exercés à faire l'analyse grammaticale; 117 s'exercent au style épistolaire, 13 apprennent le mesurage; 28 le dessin linéaire et 679 l'histoire.

Tous les instituteurs au nombre de 9 sont munis de diplômes; sur 99 institutrices, 81 sont munies de diplômes.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur MARTIN.

Si l'on considère les difficultés et les obstacles de tout genre que les populations du Saguenay ont à vaincre, on sera encore surpris des résultats obtenus dans ce district, si faibles qu'ils paraissent d'ailleurs. Les incendies du printemps dernier sont venus substituer la misère à la gêne qui existait précédemment. Malgré bien des sujets de découragement les contribuables, guidés par le désir de procurer à leurs enfants les bienfaits de l'éducation, ont montré généralement un zèle tout à fait louable. J'ai à constater l'établissement de plusieurs nouvelles écoles. Ces écoles sont soutenues par les subventions tant ordinaires que supplémentaires, et par les contributions des localités; la première source de

revenus devra considérablement s'augmenter du moment où le partage pourra se faire d'après un nouveau recensement, car depuis 1851 il est certain que la population du comté de Chicoutimi a presque quadruplé. L'isolement de cette partie du pays a dû nécessairement gêner beaucoup les commissaires dans le choix de leurs instituteurs; car n'ayant chez eux personne qui fût en état d'enseigner, ils ont dû s'adresser ailleurs et assez souvent en vain. Le Saguenay offre peu d'attraits pour de jeunes instituteurs surtout; les commissaires ont donc été très-restricts dans leurs choix; on a eu jusqu'ici peu d'instituteurs munis de diplômes; mais heureusement ceux qui ont été employés ont montré généralement beaucoup d'aptitude et de bonne volonté.

Chicoutimi.—Cette municipalité est à la tête de celles de mon district par le zèle de ses commissaires et par la bonne organisation de ses écoles. On y a établi une école modèle sur un pied qui ne le cède en rien aux meilleures écoles de ce genre. Elle est confiée aux soins de M. Téphore Boily, élève muni d'un diplôme de l'Ecole Normale Laval. J'ai visité cette école avec MM. les commissaires et j'ai pu voir que leur choix avait été très-heureux. L'établissement de la cotisation légale a été dans cette paroisse le signal du progrès. Cette municipalité qui, il y a deux ans, avec le système des souscriptions volontaires, avait bien de la peine à entretenir une petite école élémentaire, possède aujourd'hui une école modèle et cinq écoles élémentaires, presque toutes tenues sur un meilleur pied que celle qu'ils avaient auparavant. On donne aujourd'hui l'instruction à 122 garçons et à 118 filles, formant un total de 240 élèves.

Bagot.—Cette municipalité n'a pas autant d'avantages tant à cause du peu de moyens pécuniaires de ses habitants que par suite du système des contributions volontaires que l'on y maintient; une école modèle très fréquentée y a cependant été établie cette année avec une bonne apparence de succès. Il y a aussi une autre école élémentaire; elle ne donne pas de bien grands résultats, mais il faut tenir compte des difficultés que j'ai exposées plus haut. Ces deux écoles renferment en tout 90 élèves, 46 garçons et 44 filles.

Bagotville.—Cette municipalité cette année a montré beaucoup de zèle, et ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Ses écoles, au nombre de quatre, ont reçu par les soins de M. le Curé une impulsion très favorable. Deux d'entre elles surtout m'ont fait voir des résultats bien satisfaisants. Dans celle de M. Marcel Côté, un bon nombre d'enfants, après seulement quinze mois d'étude, ont fait preuve dans le calcul de beaucoup d'habileté et d'un degré d'aplomb que je n'avais pas encore rencontré. Leur connaissance de l'arithmétique comprend les fractions et les parties aliquotes, qu'ils savent parfaitement bien. Bagotville compte 68 garçons et 59 filles allant à l'école, et formant un total de 127 élèves.

Laterrière.—Cette municipalité, malgré les obstacles, se maintient dans une position assez avantageuse. De deux écoles qu'elle entretient, l'une tenue par M. Joseph Martel, se distingue par le travail du maître et des élèves. La seconde école située dans un arrondissement très-pauvre, n'a donné que de faibles résultats; les progrès des élèves y sont retardés par la difficulté qu'ils éprouvent à se procurer des livres et du papier. Ces deux écoles sont fréquentées par 65 élèves, 26 garçons et 39 filles.

St. Joseph.—Les commissaires de cette municipalité sont très-zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs, et ils sont parvenus à établir quatre écoles malgré le mauvais vouloir de quelques contribuables, qui ont cherché à préjuger contre eux la population et à les entraver dans l'exécution de la loi. De ces quatre écoles, une est tenue par une institutrice munie d'un diplôme, et donne de bons résultats; les autres, quoiqu'inférieures, ne laissent pas cependant que de donner de bonnes espérances. Il y a en tout 83 élèves; 36 garçons et 47 filles. Je crois devoir recommander cette localité d'une manière toute particulière à votre bienveillante considération.

Hébertville.—S'il existe une localité pauvre et isolée, et dépourvue de tous moyens, c'est bien assurément celle-ci. On est cependant parvenu à y établir une école fréquentée par 15 élèves, dont quelques-uns y viennent à pied par les plus mauvais chemins d'une distance de quatre milles.

Harvey.—Ce township n'a pas encore compté parmi les municipalités scolaires de mon district; cependant on y a établi une école fréquentée par 38 élèves.

Les six municipalités scolaires confiées à mes soins comprennent 20 écoles, fréquentées par 320 garçons et 341 filles, en tout 661, plus l'école du township d'Harvey et ses 38 élèves.

A la fin de ce rapport, et dans un autre rapport, M. l'Inspecteur Martin indique comme les obstacles les plus remarquables au progrès dans son district, la répugnance qu'éprouvent les commissaires à poursuivre les contribuables, l'engagement d'instituteurs non munis de diplômes, sans examen préalable par l'inspecteur et le manque de livres et de papier dans les écoles. Il suggère que l'inspecteur ait le droit de poursuivre lui-même pour prélever les contributions; que lorsque le département permettra à des localités trop pauvres ou trop isolées d'engager des instituteurs non munis de diplôme, ces instituteurs, avant leur engagement, soient au moins tenus de se procurer un certificat de capacité de l'inspecteur, et qu'enfin le Département de l'Instruction Publique soit mis en position de pouvoir fournir des livres et du papier aux municipalités pauvres et éloignées.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur BOURGEOIS.

Si l'on fait attention au chiffre des enfants qui ont fréquenté les écoles en 1858, on trouvera que cette année ne présente qu'une augmentation très légère sur 1857, et même une faible diminution sur 1856. Cela est dû à des circonstances faciles à expliquer et il est probable qu'à l'heure présente le chiffre réel offre même une augmentation assez considérable. Lorsque j'ai fait ma dernière visite deux des écoles de St. Frédéric étaient momentanément suspendues, pour de graves raisons; de plus, les nouvelles municipalités de St. Bonaventure d'Upton et Halifax n'avaient pas encore d'écoles en opération.

En considérant dans leur ensemble les progrès opérés dans le cours de l'année, je vous dirai donc qu'ils sont satisfaisants et que jamais je n'ai eu autant de confiance dans l'efficacité de notre système d'instruction publique. Il ne faudrait pas conclure de là que l'exécution de la loi ne rencontre plus de difficultés. Il en reste encore de nombreuses; mais elles ne sont ni aussi graves ni de la même nature que celles qui entravaient autrefois les progrès de l'éducation.

On ne voit plus de ces hommes ignobles que l'on a si bien qualifiés du nom d'*éteignoirs* courir les paroisses pour faire appel aux préjugés et se rendre populaires en prêchant l'ignorance et en enseignant aux contribuables à se quereller afin de priver leurs enfants des bienfaits de l'éducation. Cependant malgré six ou sept années d'opération dans certaines localités de mon district, les affaires scolaires ne sont pas encore à l'abri des menées que les ambitieux mettent partout en jeu pour accroître leur influence, et il sera encore longtemps difficile d'isoler les autorités scolaires, de les soustraire à l'influence des intérêts locaux ou des coteries, et de donner à leurs délibérations ce caractère d'impartialité qui seul pourra les faire respecter.

Ainsi tel individu protestant de son dévouement à la cause de l'instruction publique fera, néanmoins, une opposition déguisée et souvent acharnée à l'exécution de la loi, pour satisfaire quelque animosité personnelle ou quelque intérêt de parti; tel autre tenant une conduite toute contraire, pressera trop vivement l'accomplissement de la loi par un motif d'intérêt évident, ou par une rigueur fondée sur des rancunes personnelles, toutes choses propres à faire surgir quantité de difficultés, à gêner et à arrêter les commissaires d'école dans l'exercice de leurs devoirs. Cependant ces petites misères vont diminuant de jour en jour, et une époque viendra où il n'en sera plus question.

De toutes les difficultés qui existent dans mon district d'inspection, celle qui est naturellement la plus irrémédiable et qui, je le crains bien, se fera longtemps sentir, c'est la grande pauvreté de la plupart des contribuables. Elle les empêche de faire des sacrifices pour entretenir leurs écoles d'une manière convenable; et ne permet pas aux parents d'y envoyer régulièrement leurs enfants. A force de courage et de bonne volonté on triomphe cependant en quelques endroits de ce formidable obstacle.

L'état financier des diverses corporations scolaires s'est amélioré pendant l'année 1858. On sait que la plupart d'entr'elles étaient considérablement endettées à la fin de 1857. On a pris presque partout des mesures sages et efficaces pour amortir ces dettes, et j'ai prévu que Stanfold, St. Norbert, St. Christophe et St. Frédéric seront en état de faire honneur à leurs affaires au premier juillet prochain.

Presque toutes les écoles en opération sont tenues par des institutrices munies de diplômes. Il ne faut pas conclure cependant que toutes ces écoles sont dirigées d'une manière satisfaisante. Au contraire, je dois vous dire qu'elles laissent beaucoup à désirer. La plupart de ces institutrices ont, il est vrai, les connaissances requises; mais elles manquent de méthode et ne savent pas enseigner. Il serait très-désirable que l'on pût fournir aux insti-

trices munies de diplômes les moyens de fréquenter, ne fût-ce que pour peu de temps, les Ecoles Normales, pour y recevoir des leçons de pédagogie. Un autre moyen de recruter pour le corps enseignant d'une manière avantageuse, serait de favoriser, dans les cantons de l'Est, l'établissement de quelques académies ou écoles modèles semblables à celles qu'on rencontre maintenant dans la plupart des anciennes paroisses de la vallée du St. Laurent. Il n'existe dans mon district d'inspection qu'un seul établissement de ce genre. C'est l'académie que M. le curé Pelletier vient d'établir à Princeville, au prix de très grands sacrifices. Ce digne prêtre a bâti, à ses propres frais, une très belle maison d'école à deux étages; et il a confié la direction de l'enseignement qui s'y donne, d'abord à M. Thibaudeau, jeune homme formé dans une de nos premières maisons d'éducation; puis à M. O. Legendre, instituteur muni d'un diplôme d'école primaire-supérieure de l'école normale Laval. J'ai eu occasion de visiter cette académie deux fois depuis son établissement, et après des examens très-détaillés, j'ai eu lieu d'être bien content des progrès des élèves.

(A continuer.)

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

IX.

BAS-CANADA.

(Suite.)

Le lendemain matin le Prince et sa suite laissèrent Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc, se dirigeant vers Ottawa.

On peut dire qu'en laissant cette ville, S. A. R. avait déjà pu se former une idée correcte de la vieille civilisation canadienne; car Montréal et Québec en sont les centres les plus anciens et les mieux développés. C'est là que tous les éléments qui la composent se trouvent mêlés et que l'on peut même étudier les diverses couches d'une de ces grandes formations sociales, qui ne sont point sans quelque analogie avec le travail lent et silencieux qui s'est accompli dans les profondeurs de notre globe lui-même. Rien ne manque à cette étude, pas même les Algonquins, les Hurons, et les Iroquois, réellement conservés comme une mouche dans de l'ambre, pour nous servir d'une comparaison assez impertinente, faite par un journal anglais, en ce qui concerne la nationalité franco-canadienne.

Montréal quoique moins vieux que Québec a une histoire ancienne tout aussi intéressante et plus émouvante encore à étudier. C'était un acte d'une hardiesse ou plutôt d'une témérité inouïe que la fondation de cette ville, à quelques pas seulement du pays de ces terribles Iroquois, qui tiraient si longtemps tout ce continent dans la terreur de leurs cruelles excursions.

Le 17 mai 1642, M. de Maisonneuve, qui représentait une compagnie formée en France dans des circonstances tout à fait merveilleses et édifiantes pour l'établissement d'une ville au pays des Iroquois, fit consacrer par le Père Vimont, alors supérieur des Jésuites au Canada, une petite chapelle, qui fut la première église bâtie dans l'île. L'île elle-même fut consacrée à la Ste. Vierge, le 15 août suivant, fête de l'Assomption, et l'on sait que Montréal a longtemps porté et porte encore dans beaucoup de documents catholiques le nom de Ville-Marie. En 1644, ce beau domaine devint la propriété des Sulpiciens de Paris, qui ne tardèrent point à y fonder une maison, par conséquent presque aussi ancienne que la maison-mère, dont elle relève encore aujourd'hui quoiqu'elle la surpasse de beaucoup en richesse. Longtemps la petite bourgade n'eut pour se défendre contre les invasions des Iroquois qu'une faible palissade de pieux, et le courage indomptable de ses habitants. Quarante ans plus tard, on la revêtit enfin d'une ceinture de murailles qui ne fut démolie qu'en 1808, époque où les étroites limites dans lesquelles elle étreignait la ville toujours croissante la rendait un obstacle à son développement, tandis qu'elle était d'ailleurs jugée insuffisante au point de vue stratégique.

Il est assez curieux d'examiner aujourd'hui, sur le plan qui en a été fait en 1758, le tracé de ces fortifications. A l'ouest, elles couvraient le terrain qui forme aujourd'hui la rue McGill; au nord, elles couraient en deçà de l'espace occupé par la rue Craig, enfin à l'est, elles se terminaient un peu au-delà de la citadelle, laquelle occupait une partie du terrain compris entre la rue St. Denis et l'extrémité du carré Dalhousie.

En 1720, la population de Montréal était de 3000 habitants, celle du Canada entier ne dépassait pas 10,000 âmes (1).

En 1765, un incendie détruisit presque toute la ville, ruina plus de 215 familles, et fit subir une perte de près de \$400,000. Un appel fut fait à la charité publique tant en Angleterre qu'en Canada, et des sommes considérables furent prélevées par souscription. Comme c'est le cas ordinairement, la partie de la ville qui avait été détruite fut rebâtie plus avantagement, et Montréal sortit de ses cendres avec une nouvelle vigueur et une nouvelle prospérité.

En 1775, Montgomery, à la tête de quelques troupes de la république américaine, qui combattait alors pour son indépendance, s'empara de Montréal, qu'il abandonna quelques mois après. En 1812, Montréal fut longtemps très-exposé, et, sans le succès de Salaberry à Châteauguay, cette place serait probablement encore devenue la proie de l'ennemi. En 1837 et 1838, à la suite de deux insurrections, Montréal fut pendant quelque temps sous le régime de lois exceptionnelles; un grand nombre de ses meilleurs citoyens furent entraînés dans les prisons, sans cause ni motif autres que ceux de la vengeance politique ou du zèle de quelques subalternes avides d'honneurs et d'argent. On eut le triste spectacle de douze exécutions pour cause politique.

Comme un singulier exemple des vicissitudes humaines, il est à remarquer que tous les Canadiens Français qui depuis l'Union ont été premiers ministres, et plusieurs de ceux qui ont tenu des portefeuilles sous eux, avaient été ou emprisonnés ou inquiétés à cette époque. En 1849 la passation d'une loi pour indemniser ceux qui avaient souffert dans leurs propriétés par l'insurrection, fut dénoncée avec violence par la presse de l'opposition, comme étant une prime offerte à la trahison. Il s'en suivit une émeute pendant laquelle on incendia le Marché St. Anne qui servait alors d'Hôtel du Parlement; une magnifique bibliothèque contenant près de 50,000 volumes fut détruite, et non contents de cet acte de vandalisme, ses auteurs tinrent pendant plusieurs mois la ville dans un état de terreur continue; et des incendies dont la cause était inconnue, éclatèrent à diverses reprises dans plusieurs quartiers, des émeutes eurent lieu de temps à autres, jusqu'à ce qu'enfin le siège du gouvernement fut transféré à Toronto.

Montréal a été pendant longtemps et sous le gouvernement français et sous le gouvernement anglais, le grand entrepôt des fourrures et de la traite avec les Sauvages. C'était à Montréal que vivaient d'une manière toute princière ces fameux *bourgeois* du Nord-ouest, pour qui nos hardis voyageurs allaient faire le commerce jusque dans les parties les plus reculées de l'Amérique.

Cette ressource étant bien diminuée, l'énergie et l'activité des marchands de cette ville a su lui donner une importance bien plus grande, en en faisant l'entrepôt principal du commerce du Haut Canada avec l'Angleterre, et même avec quelques uns des états de l'Union américaine. Le lac St. Pierre dont le peu de profondeur empêchait les vaisseaux de se rendre jusqu'à cette ville, a été creusé, le canal de Lachine fut fait, des quais et des bassins de très grandes dimensions furent construits, le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique reliant Montréal à Portland, fut entrepris; et cette ville prospère et entreprenante déjà puissamment alimentée par les développements que prenaient les établissements au nord et ceux de la rive sud du St. Laurent, jusqu'aux Etats-Unis, acquit une importance commerciale qui depuis n'a fait que s'accroître. Aujourd'hui Montréal communique directement par chemin de fer avec la Rivière du Loup, Québec, Portland, Sherbrooke, New-York, Toronto et l'extrémité ouest du Haut-Canada, jusqu'au Détroit, et avec Ottawa. Le montant total de ses exportations a été en 1859 de \$3,044,000, et celui de ses importations de \$15,553,000.

La population est généralement estimée de 85,000 à 90,000 âmes; environ la moitié est d'origine française et plus des deux tiers appartiennent au culte catholique. Les quartiers St. Laurent, St. Louis, Ste. Marie et St. Antoine sont en grande partie habités par la population franco-canadienne. Les Irlandais occupent presque exclusivement le quartier Ste. Anne, aussi nommé *Griffintown*, et sont très nombreux dans le quartier St. Laurent et dans le quartier Ste. Marie, aussi nommé *Faubourg de Québec*; la population anglaise, écossaise et anglo-américaine se groupe principalement dans les quartiers Ouest, St. Antoine et du Centre. Montréal compte aussi des français, des suisses, des belges, des italiens, et beaucoup d'allemands; la moitié environ de la population allemande est catholique; l'autre moitié est juive ou protestante.

Montréal couvre de ses maisons, de ses riches villas, auxquelles attachent des vergers et des jardins, une superficie de 2,000 acres. La rue Craig, la rue Sherbrooke, la rue St. Denis, la Place au Castor, (Beaver Hall) sont bordées de beaux arbres, derrière les

quels s'abritent d'élégantes demeures. La rue Notre Dame et la rue St. Jacques sont occupées par le commerce de détail et bordées de riches boutiques dans lesquelles s'étalent toutes les séductions du luxe et de l'élégance. La rue McGill, la rue St. Paul et les petites rues qui conduisent de la rue Notre-Dame à cette dernière sont occupées par le haut négoce, qui y bâtit pour ses comptoirs et ses magasins de véritables palais.

On ne saurait se faire une idée des changements que l'on a fait subir à Montréal depuis une vingtaine d'années. C'est au point qu'un de ses habitants qui l'aurait quitté dans ce temps pour n'y revenir qu'aujourd'hui, aurait de la peine à s'y reconnaître. Les rues se sont élargies, les maisons de bois des faubourgs dévorées par le grand incendie de 1852, ont été remplacées par des maisons de brique, des constructions élégantes se sont élevées de tous côtés, et des quartiers entiers de belles résidences ont surgi comme par enchantement à la place des jardins et des magnifiques vergers, dont les fruits savoureux n'en sont pas moins regrettés. Montréal est célèbre par ses pommes; la *fameuse* et la *calville* deviennent rares, et les horticulteurs des environs feront bien d'y voir de près s'ils ne veulent point laisser échapper un objet important de commerce en même temps qu'un des produits dont la vieille Hochelaga se faisait autrefois le plus d'honneur. Plusieurs vieux monuments sont aussi disparus, et si l'on peut contempler avec quelque satisfaction les triomphes du progrès moderne, on ne peut sans tristesse voir abattre de vieux et respectables édifices contemporains de nos grandes et belles luttes historiques, tels que le vieux séminaire de St. Sulpice, la maison des prêtres à la Montagne et l'Hôtel Dieu.

De tous les monuments de Montréal, celui qui domine tous les autres, que l'on voit de tous les points de vue imaginables, qui s'élève majestueusement au-dessus de la ville à mesure qu'on s'en éloigne, c'est la grande église de Notre Dame. Elle remplace l'ancienne église, dont la fondation remontait à l'année 1672. Ce fut le 3 septembre 1824 que fut posée la première pierre de la nouvelle basilique, elle fut ouverte au culte le 18 juillet 1829. D'un gothique simple, mais imposant, elle impressionne favorablement l'étranger par ses proportions élégantes. Sa longueur est de 255 pieds, et sa largeur de 134 pieds; sa hauteur, du sol au toit, de 61 pieds. Les deux grandes tours, qui font face à la Place Notre-Dame, que les Anglais appellent *French Square*, ont chacune 220 pieds de hauteur. Celle de droite renferme un jeu de huit cloches; celle de gauche contient le *Gros-Bourdon*, énorme masse du poids de 29,400 livres. L'intérieur de ce temple est d'une nudité désolante et glaciale; il ne paraît réellement grand et imposant que lorsque, dans quelque solennité, on remplace par des décorations postiches celles que l'architecture n'aurait pas dû épargner, et qu'une foule de 10 à 12,000 hommes se presse dans sa vaste enceinte. Un orgue qui sera, lorsqu'on l'aura complété, un des plus puissants de l'Amérique, verse dans cette grande basilique des flots d'harmonie, et des chœurs exercés avec soin y chantent la musique des grands-maîtres.

Le marché Bonsecours est, après l'église de Notre-Dame, le plus grand édifice de la ville; il coûte, selon le *Directory* de Lovell, \$287,000. Le Palais de Justice, d'ordre ionique, coûte encore d'avantage. Le grand séminaire théologique des Sulpiciens, à la Montagne; le collège des Jésuites, dans la rue de Bleury; le nouvel Hôtel-Dieu, les banques et plusieurs autres édifices, ont aussi des dimensions que l'on trouve assez rarement en Amérique. Parmi les nombreuses églises de la ville, les plus remarquables, après celle de Notre-Dame, sont la cathédrale anglicane, l'église de St. Patrice, l'église presbytérienne de St. André, l'église de St. Pierre, desservie par les Pères Oblats, dans le faubourg de Québec; l'église de St. Jacques, deux fois incendiée et deux fois rebâtie (triste sort des monuments canadiens, où l'on s'obstine à faire entrer beaucoup plus de bois que la prudence ne le permet), et, enfin, l'église unitarienne du Beaver Hall.

A l'exception d'une seule, ces églises sont bâties de cette belle pierre grise dont Montréal possède d'inépuisables carrières; elles ont chacune leur mérite et leurs défauts. La cathédrale anglicane tranche sur les autres édifices par sa pierre noire, relevée aux angles de pierre blanche de Caën; par sa belle toiture d'ardoise violette et par la dentelle en serrurerie qui la couronne. Elle est très ornée et bien complète dans son genre d'architecture, qui est le gothique normand. La flèche qui la domine et qui s'élève hardiment du transept, n'a pas moins de 224 pieds de hauteur. Elle est surmontée d'une croix qui brille à une grande distance. La longueur de l'édifice est de 187 pieds; sa largeur de 70 pieds. L'église des Oblats est entourée d'arcs-boutants; elle est en pierre de taille sur toutes les faces, et l'intérieur est le plus complet et le plus orné qu'il y ait dans la ville. On y trouve un grand nombre de jolies chapelles, revêtues d'une composition qui imite

(1) Montréal et ses Principaux Monuments.—E. Senécal, 1860.

le marbre. L'église de St. Patrice contient une suite de beaux tableaux de notre artiste canadien, M. Plamondon, représentant la Passion de N. S. L'église unitairienne est dans le style bysantin, et les sculptures extérieures en sont très riches.

Il y a en tout 23 églises et chapelles catholiques, 19 protestantes et 2 synagogues.

Montréal ne possède pas moins de six communautés religieuses de femmes, dont quelques-unes ont plusieurs grands établissements.

L'Hôtel-Dieu est le plus ancien de ces établissements; il fut fondé en 1614, par Mme de Bouillon. Le couvent ainsi que l'ordre canadien des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* furent établis par la célèbre sœur Marguerite Bourgeois, en 1653. En 1747, Madame Youville qui, depuis quelques temps, dirigeait une communauté de religieuses sous le nom de *Sœurs Grises*, prit possession de l'Hôpital-Général, fondé par M. Charron, en 1692. Les autres couvents sont de date toute récente.

Montréal a de nombreuses maisons d'éducation et d'excellentes écoles publiques, sans compter un grand nombre d'écoles indépendantes. Le nombre total des élèves fréquentant toutes les institutions, en 1859, était de 14,364. De ce chiffre 3002 appartenait aux écoles des Frères des Ecoles Chrétiennes, dont le noviciat est un des plus jolis édifices de la ville, et la maison-mère de leur ordre en Amérique. Les *Sœurs de la Congrégation* ont aussi 3187 élèves.

L'Université McGill, fondée par la libéralité d'un riche marchand anglais de ce nom, qui laissa par testament la plus grande partie de sa fortune pour cet objet, a pris, depuis quelques années, de très grands développements. Elle possède deux beaux édifices près du réservoir de l'aqueduc, et un autre, destiné à son *high school* ou école préparatoire, au *Beaver Hall*. Outre les facultés de droit et de médecine de cette université, Montréal a une autre école de droit et une autre école de médecine. Les collèges classiques de Montréal et de Ste. Marie sont deux des plus grands établissements d'éducation du pays. Les pensionnats de Villa-Maria et du Mont Ste. Marie sont au nombre des maisons d'éducation les plus distinguées du Bas-Canada. Il y a encore, dans le voisinage de Montréal, le grand pensionnat des *Sœurs de Jésus* et de Marie, à Longueuil, et celui des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-aux-Récollets. Le monastère de ces dernières est, sans contredit, l'édifice de ce genre le plus élégant et le plus complet que l'on trouve en Canada.

Il y a aussi deux écoles normales, une pour les catholiques et une pour les protestants, et une école des arts, sous la direction du Bureau des Arts et Manufactures. De nombreuses institutions littéraires et scientifiques travaillent au progrès des sciences ou à leur diffusion. Le département géologique dirigé par Sir William Logan et MM. Hunt et Billings a établi à Montréal son musée et ses laboratoires; la Société des Arts a commencé à former une galerie de peintures et de statues dans le nouveau Conservatoire des Arts et Métiers; la Société d'Histoire Naturelle a élevé récemment un très bel édifice, où elle a placé ses collections déjà considérables, et la Société Historique, quoique tout récemment établie, a déjà publié trois livraisons de mémoires intéressants et possède déjà une bibliothèque précieuse. L'Institut des Artisans, le Cabinet de Lecture Paroissial, l'Association dite *Mercantile Library*, l'Institut Canadien, l'Institut Canadien-Français, et l'Union St. Joseph, sont installés dans de beaux édifices; (les deux premiers surtout,) où se trouvent des bibliothèques, des salles publiques pour de grandes réunions littéraires, et des cabinets de lecture fournis d'un grand nombre de journaux et de recueils périodiques du Canada, de l'Europe et des Etats-Unis. Il y a aussi plusieurs théâtres et salles de musique. Un grand mouvement littéraire et intellectuel s'est manifesté depuis quelques années, et il ne se passe presque point de soir sans quelque concert ou quelque lecture publique.

La bibliothèque du barreau, celles du Séminaire de St. Sulpice, du département de l'instruction publique, de l'Université McGill, du collège Ste. Marie, du département Géologique, de la Société d'Histoire Naturelle et en général de toutes les institutions que nous avons nommées plus haut, feraient honneur à des cités plus anciennes et plus peuplées. Il ne se publie point à Montréal actuellement moins de 24 journaux et recueils périodiques. Plusieurs grands journaux politiques ont une édition quotidienne et une édition hebdomadaire.

Ce zèle pour la culture des lettres et des sciences est quelque chose de remarquable dans une ville où le commerce et l'industrie jouent un aussi grand rôle. Montréal est en effet un centre d'affaires de plus en plus considérable et il s'y est fait depuis quelques années des fortunes promptes, honorables et solides. La partie de la ville qui avoisine la canal de Lachine est occupée par un grand nombre d'usines et de manufactures; l'eau qui coule des

nombreuses saignées que l'on a faites au canal, met en mouvement des machines qui occupent une population de près de 10,000 âmes, et d'autres quartiers de la ville ont aussi leurs établissements importants. La raffinerie de sucre de M. Redpath, le grand atelier de marine de M. Cantin, les manufactures de moulins à battre le blé, de M. Rodier et de M. Paige, la manufacture d'objets en caoutchouc de M. Hibbard, la fonderie de caractères d'imprimerie de M. Palsgrave, la fonderie et la manufacture d'objets en fer de MM. Rodden et Meilleur, et les grandes distilleries de MM. Molson et autres, au pied du courant, et un grand nombre d'autres établissements importants, font de Montréal une ville à la fois manufacturière et commerçante. Les amusements, et les cérémonies publiques dont le programme avait été tracé par le *Comité de Réception*, et les diverses excursions qui en faisaient partie n'ont malheureusement point permis au Prince de Galles de visiter aucune de ces grandes fabriques ni même aucun des nombreux établissements de bienfaisance et d'éducation qui font tant d'honneur à la plus populeuse cité de l'Amérique Britannique.

Comme nous l'avons déjà dit, le Prince laissa Montréal le dernier jour du mois d'août au matin, par une pluie battante, ce qui n'empêcha point une grande foule de peuple de le reconduire jusqu'à la gare du chemin de fer.

Au pont de Ste. Anne, grande construction tubulaire qui sans le pont du St. Laurent exciterait l'étonnement; S. A. R. s'embarqua à bord d'un charmant bateau à vapeur tout récemment construit et qui porte son nom. On vient de bâtir à Ste. Anne une belle église; mais on a eu le bon esprit de conserver la *Chapelle des Voyageurs*, l'église que Moore a célébrée dans sa jolie cantilène.

Chaque petit village sur l'une et l'autre rive du fleuve tributaire du St. Laurent, voulut faire son ovation au Prince et il put recueillir en passant les acclamations et les vœux des populations.

A Montebello, dans la seigneurie de la Petite Nation, s'élève dans un site charmant, le manoir de l'Hon. L. J. Papineau, l'ancien chef politique du Bas-Canada, et on peut le dire, la plus grande figure de notre première époque constitutionnelle. Retiré depuis plusieurs années de la vie politique, M. Papineau goûte au milieu de sa famille et de ses censitaires dont il est chéri, une existence paisible, que les beaux-arts, la science et la littérature embellissent. Au moment où le *steamer* passait près de cet endroit une vive fusillade et des acclamations se firent entendre, et un canot aborda, portant un magnifique bouquet de fleurs indigènes dont la famille de M. Papineau faisait hommage au jeune Prince. Une très gracieuse lettre de remerciements fit connaître plus tard au glorieux vétéran de notre politique combien cette marque de respect avait été agréable au fils de notre souveraine.

A Carillon et à Grenville, qui sont les deux extrémités d'un petit chemin de fer qui a pour but d'éviter des rapides assez considérables la réception du Prince fut aussi bruyante et aussi cordiale que partout ailleurs.

En approchant de la rivière Gatineau, le bateau à vapeur *Phoenix*, sur lequel se trouvaient alors le Prince et sa suite, fut tout à-coup entouré par une flotille de 150 canots, montés par plus de 1200 *voyageurs*, et *sauvages* vêtus de rouge et costumés de la manière la plus pittoresque. Ces canots formèrent les deux côtés d'un triangle, dont le vaisseau du Prince était la pointe et l'escortèrent jusqu'à la cité d'Ottawa, en faisant retentir les échos de nos gaies chansons canadiennes.

X.

HAUT-CANADA.

Le Prince arriva dans la future capitale du Canada un peu après six heures du soir. La même mise en scène de drapeaux, d'arcs de triomphe et de processions que nous avons si souvent décrite, l'attendait au débarquement; le canon de l'artillerie locale sait rugir, nous le supposons du moins, tout aussi bien que celui des autres villes; mais les historiographes du moment nous ont appris que les citoyens d'Ottawa étaient doués de poumons supérieurs à tous ceux qui s'étaient exercés jusque-là et que les *rivats* poussés sur le quai et à la cérémonie de la pose de la première pierre des édifices publics, l'emportaient de beaucoup sur tout ce qu'on avait entendu de semblable dans l'Amérique anglaise.

Le maire, M. Alexandre Workman, présenta une adresse dans laquelle nous remarquons la phrase suivante " Nous sommes heureux et fiers d'avoir cette occasion d'exprimer notre reconnaissance à votre auguste mère, notre très Gracieuse Reine, qui a bien voulu choisir cette cité pour devenir la capitale du Canada; et votre présence dans cette circonstance nous est une nouvelle preuve de l'intérêt et de la bienveillance que notre bien aimée Souveraine éprouve pour ses sujets Canadiens, qui habitent cette partie de ses domaines."

Le Prince répondit :

Messieurs,—Je vous remercie bien sincèrement de cette adresse. Vous voudrez bien exprimer aux citoyens, que vous représentez dans ce moment, toute ma reconnaissance pour le langage si aimable dans lequel elle est conçu, et pour l'enthousiasme avec lequel ils me reçoivent.

Je suis sur le point de poser, dans cette cité et sur votre invitation, la première pierre d'un édifice qui, dans peu de temps, sera l'enceinte des délibérations de votre Parlement; et d'où devront émaner les lois destinées à gouverner un peuple libre et fort, à étendre l'influence civilisatrice des institutions britanniques, et à affermir le pouvoir du grand empire dont cette colonie forme une partie si importante.

Je ne doute aucunement qu'avec l'accroissement de sa population et de son influence, cette cité ne se montre digne du pays dont elle est maintenant la capitale, et qu'elle ne fasse voir la sagesse du choix qui a été fait par votre souverain, à la demande de ses sujets Canadiens.

J'ai été on ne peut plus touché des démonstrations qui m'ont accueilli dans tout mon voyage à travers cette magnifique contrée; elles m'ont prouvé les nobles sentiments qu'éprouvent, envers leur souverain, les Canadiens de toute race, de toute croyance et de toute opinion politique.

La pluie qui pendant tout son voyage s'est montrée la trop fidèle compagne du jeune Prince redoubla pendant cette harangue et l'on dut se séparer à la hâte.

Le lendemain matin, par une très belle journée, le Prince et sa suite se rendirent à la hauteur nommée Barracks hill et la cérémonie de la pose de la première pierre du Parlement Canadien commença par une courte prière composée et prononcée par le Révérend M. Adamson, chapelain du Conseil Législatif.

La pierre portait l'inscription suivante :

Quod felix faustumque sit
Hanc lapidem Edificii
Quod Comitibus Provinciæ habendis
inserviret
Ponere dignatus est
Albertus Eduardus, Princeps Walliæ,
Anno Domini, MDCCCLX, die primâ Septembris,
Anno Regni, Victoriæ Reginæ, XXIV.

(A continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Londres, novembre et décembre 1860.

DAVIS: Carthage and her remains, 631 pages in-8o; Bentley.

Cet ouvrage est un compte-rendu des fouilles et des excavations faites dans la terre si classique de Didon et d'Annibal, par ordre du gouvernement anglais. Comme Ninive et Babylone, Carthage montre aujourd'hui ses ruines au grand jour, semblable à ces défunts qui, vers la fin des temps doivent sortir de leur sépulchre pour annoncer la mort et la résurrection universelles. Ce livre doit être placé par tous les savants et les antiquaires à côté de celui de Layard. L'édition est publiée avec tout le luxe possible; elle contient un très grand nombre de cartes et de gravures.

KOHL: Travels in Canada and through the States of New-York and Pennsylvania by J. G. Kohl, translated by Mrs. Percy Sinnett, 2 vols. in-8o, 345 et 357 p. Manwaring.

Encore des impressions de voyage à la vapeur! L'auteur est le moins bienveillant envers le Bas-Canada et ses institutions. Il se trompe cependant lorsqu'il dit, sur la foi d'un individu avec qui il a causé dans un bateau à vapeur, qu'invariablement lorsqu'un habitant reçoit une lettre, il court la faire lire au curé ou au notaire. Il y a presque toujours dans chaque maison au moins un enfant qui sait lire, lorsque le père ou la mère ne le savent pas eux-mêmes, ce qui arrive encore beaucoup plus souvent qu'on ne le pense. Il exagère aussi notre prononciation normande lorsqu'il assure que les Canadiens prononcent cens et rentes, *shansérands*; bateau, *boteau*, et chats, *chaots*. Il faut que cet honnête allemand ait l'oreille excessivement... allemande.

Les deux ouvrages que nous venons de mentionner, quoique publiés en 1860, portent le millésime de l'année présente. C'est une petite rose de la librairie moderne, qui ne peut que tendre à jeter de la confusion dans la chronologie bibliographique.

HIND: Narrative of the Canadian Red River exploring expedition of 1857, and of the Assiniboine and Saskatchewan exploring expedition of 1858, 2 vols. in-8o.

Deux magnifiques volumes remplis de cartes et de gravures coloriées de la plus grande beauté. La douloureuse nouvelle que l'on vient d'apprendre de l'incendie de la cathédrale de Mgr. Taché ajoute encore à l'actualité de cet intéressant ouvrage. On le trouve chez MM. Dawson, à Montréal; prix, \$12. Longman.

THE CANADIAN SETTLERS GUIDE, published by authority, tenth edition, considerably enlarged, 213 p. in-12o Stanford.

Cet excellent petit ouvrage contient, sur le Canada, une foule de renseignements précieux. Utile à l'Européen qui veut émigrer, il ne le

sera pas moins au Canadien, qui ne laisserait pas si souvent son pays s'il le connaissait mieux. Il contient, outre un grand nombre de jolies gravures, de tableaux statistiques intéressants, de recettes économiques, 1o. Une grande carte du Canada détachée de l'ouvrage et contenue dans le couvert formant gousset; cette carte est doublement précieuse, elle indique tous les grands chemins de colonisation et tous les blocs ou étendus de terre à concéder par le département des terres publiques. 2o. Une carte des rivières tributaires du golfe et du fleuve St. Laurent, dans lesquelles on peut faire la pêche de la truite et du saumon. 3o. Un plan topographique d'un township ou canton tel qu'approuvé par le Commissaire des terres.

Le Département de l'Instruction Publique s'est procuré quelques exemplaires de cet utile ouvrage, pour distribuer comme récompense dans les écoles.

Toronto, janvier 1861.

THE JOURNAL of the Board of Arts and Manufactures for Upper Canada, 28 p., grand in-8o; McLean. \$1 par année.

Ce nouvel organe officiel de la Chambre des Arts et Manufactures du Haut-Canada se publie à 2000 exemplaires, et contient, outre des documents et des avis officiels de la plus grande importance, beaucoup d'articles choisis dans les publications européennes ou américaines de la même nature.

PATENTS OF CANADA from 1824 to 1849, grand in-8o, 305 p. Lovell et Gibson.

Le Ministre de l'Agriculture, considérant le grand développement qui prend cette partie de son département qui a rapport aux brevets d'invention, a jugé à propos de suivre l'exemple qui nous a été donné par d'autres pays et de publier de temps à autre des recueils de toutes les inventions brevetées. Ce premier volume est accompagné de 40 plans et gravures.

Québec, janvier 1861.

RACINE: Discours prononcé à l'occasion du service solennel pour les soldats pontificaux qui ont succombé dans la guerre, par M. l'abbé Antoine Racine, dans l'église cathédrale de Québec, le 19 décembre 1860, 39 p. in-8o. Brousseau.

C'est un sermon d'une éloquence touchante et poétique et qui contient plusieurs traits de génie et une foule d'habiles citations de l'écriture. La réputation de cet orateur sacré, d'ailleurs très-grande dans ce pays, ne peut que s'accroître par la lecture de cette brochure.

RECUEIL des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents, par un membre de la société typographique de Québec, 46 p. in-16. Fréchette.

Quoique nécessairement incomplet, ce petit travail n'en est pas moins très-utile, et les intentions patriotiques de l'auteur sont dignes de tout éloge.

Il existe déjà trois manuels du même genre, un par l'abbé Maguire, un autre par M. le Dr. Meilleur, et le troisième par un anonyme. En les parcourant on est effrayé du grand nombre d'anglicismes, et de mots anglais qui se sont glissés dans notre langage usuel et même jusque dans les pages de nos meilleurs auteurs. On s'en étonnera moins cependant si l'on songe au long et intime contact de notre population avec la population anglaise et à l'absence de toute communication avec la France. Comme l'observait dernièrement M. Emile Chevalier, l'Académie elle-même a adopté, sans nécessité, un grand nombre de mots anglais dont la langue française possédait les équivalents. Il est assez singulier que l'on dise aujourd'hui en France les *waggons* et les *rails*—tandis que nous disons ici les *chars* et les *lisses* d'un chemin de fer.

A ce sujet l'extrait suivant d'un article de M. Pitre Chevalier, dans le *Musée des Familles* du mois de décembre dernier, ne sera pas lu sans intérêt :

« Ecoutez en effet cet élégant jeune homme donner ses ordres à son domestique :

« — John, mon nécessaire anglais, mon pantalon de coutil anglais; vous porterez cette lettre au club; vous passerez à la pharmacie anglaise et me prendrez une boîte de pastilles de menthe anglaise.

John roide, cravaté de blanc, s'incline très-légerement et se retire; son maître le rappelle :

« — Stop! John, qu'on me fasse du *roastbeef* et du thé; dites à Robiusion d'atte'ner *Rap Trap*; bien que je sois souffrant, j'irai au *steeple-chase*.

« Regardez ce seigneur sortir de chez lui: il s'est fait la barbe avec des rasoirs anglais, il a brossé avec deux brosses anglaises ses favoris à l'anglaise; ses vêtements, sa voiture, son porte-cigares, son *groom*, son cheval, tout vient d'Angleterre, jusqu'à ce flegme emprunté qui lui donne l'air si insolent et si ridicule.

L'admiration pour ce qui a passé le Détroit devient générale en France, et nous semblons tous faire ainsi à nos voisins l'aveu tacite de notre infériorité.

Nous avons des journalistes pour vanter à tout propos la constitution de l'Angleterre; des *sportsmen* pour louer les chiens, les chevaux, les *jockeys* anglais; des restaurateurs pour fonder des tavernes et débiter des *beef-steaks*, le *pale ale* et le *porter*; des tailleurs pour adopter les étoffes et les modes anglaises et dans tous les genres de commerce, des marchands malavisés qui en faisant l'article pour les importations

anglaises semblent s'appliquer à humilier et à décourager l'industrie nationale."

Que pourrait-on écrire de plus fort, même au Canada, sur l'anglo-manie ?

Mais il y a une contrepartie. Si le sport est anglais en France, la cuisine, qui le vaut bien, est française dans toute l'étendue de l'empire britannique : lisez en français le menu de tous les diners publics dans nos feuilles anglaises. Il n'y a pas non plus un journal anglais comme il faut (le mot est tout ce qu'il y a de plus anglais au monde) qui ne saupoudre tous ses articles d'une quantité de mots français qui nous effraieraient beaucoup nous-mêmes si nous étions anglais.

Montréal, décembre 1860.

COMPTE-RENDU de la Sainte Enfance en Canada, 70 p. in-80. Lovell. Cette revue annuelle des dons et des sacrifices faits dans notre pays pour une œuvre de charité aussi lointaine (la charité de sa nature ne connaît ni bornes, ni limites) est aussi intéressante que par le passé, et M. le directeur de l'Œuvre a eu l'heureuse idée de l'orner d'un très grand nombre de jolies vignettes dont plusieurs représentent les principales villes du Canada.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL : Cette intéressante publication est devenue une revue hebdomadaire. Elle est maintenant la propriété de MM. Rolland et Fils.

Petite Revue Mensuelle.

La Chine a eu les honneurs de la presse dans le premier mois de l'année, si toutefois on peut ainsi s'exprimer lorsqu'il s'agit du fait si étourdissant de la conquête d'un empire de trois cent quarante millions d'hommes, par quelques régiments anglais et français, qui, en Europe eussent à peine suffi pour faire rentrer dans le devoir la plus petite province insurgée. Le plus plaisant de cette gigantesque aventure, ça été l'embarras qu'ont éprouvé les vainqueurs qui ne savaient plus que faire de leur victoire. Promener dans Pékin Lord Elgin au milieu des mandarins et des fils du soleil étonnés, c'était chose facile et glorieuse ; mais traiter avec un gouvernement devenu introuvable, ou se mêler de gouverner ces multitudes que leur empereur avait laissées à l'abandon, voilà qui devenait plus embarrassant. Toutefois on a pu retrouver le cousin germain de la lune, et Lord Elgin et le Baron Gros qui en ont presque contracté l'habitude, ont signé un nouveau traité. Pour qu'il vaille mieux que les précédents, et aussi pour châtier la perfidie et la cruauté avec laquelle ont été torturés les parlementaires et les autres Européens tombés entre les mains des mandarins, on a infligé à l'empereur une punition très-sensible en pillant et en détruisant son palais. L'extrait suivant du rapport du général de Montauban donnera quelque idée des richesses amassées dans cette demeure et des dépouilles dont les cours et les musées de l'Europe vont s'enrichir :

" Je tenais à ce que nos alliés fussent représentés dans cette première visite au palais, que je sois approuvé de voir renfermer de grandes richesses. Après avoir visité des appartements dont la splendeur est indescriptible, je fis placer partout des sentinelles, et je désignai deux officiers d'artillerie pour veiller à ce que personne ne pût pénétrer dans le palais et pour que tout fût conservé intact jusqu'à l'arrivée du général Grant, que le brigadier Fattle fit prévenir de suite.

" Les chefs anglais arrivés, nous nous concertâmes sur ce qu'il convenait de faire de tant de richesses, et nous désignâmes pour chaque nation trois commissaires, chargés de faire mettre à part les objets les plus précieux comme curiosités, afin qu'un partage égal en fût fait ; il eût été impossible de songer à emporter la totalité de ce qui existait, nos moyens de transport étant très-bornés.

" Un peu plus tard, de nouvelles fouilles amenèrent la découverte d'une somme d'environ 800,000 fr. en petits lingots d'or et d'argent ; la même commission procéda également au partage égal entre les deux armées, ce qui constitua une part de prise d'environ 80 fr. pour chacun de nos soldats ; la répartition en a été faite par une commission composée de tous les chefs de corps et de service, présidée par M. le général Jamin ; la même commission réunie et consultée au nom de l'armée, déclara que celle-ci désirait faire un cadeau à titre de souvenir à S. M. l'empereur de la totalité des objets curieux enlevés dans le palais, ainsi qu'à S. M. l'impératrice et au prince impérial.

" L'armée a été unanime pour cette offrande au chef de l'Etat qui la considéra comme un souvenir de reconnaissance de ses soldats pour l'expédition la plus lointaine qui ait jamais été entreprise.

" Au moment du partage entre les deux armées, j'ai tenu au nom de l'Empereur, à ce que lord Elgin fit le premier choix pour S. M. la reine d'Angleterre.

" Lord Elgin a choisi un bâton de commandement de l'empereur de Chine, en jade vert du plus grand prix et monté en or. Un second bâton, semblable en tout à celui-ci, ayant été trouvé, lord Elgin a son tour voulu qu'il fût pour S. M. l'empereur ; il y a donc eu parité parfaite dans ce premier choix.

" Il me serait impossible, monsieur le maréchal, de vous dire la magnificence des constructions nombreuses qui se succèdent sur une étendue de quatre lieues, et que l'on appelle le Palais d'Été de l'empereur : succession de pagodes renfermant toutes des dieux d'or et d'argent ou de bronze d'une dimension gigantesque. Ainsi un seul dieu en bronze, un Bouddha, a une hauteur d'environ 70 pieds, et tout le reste est à l'avant ; jardins, lacs et objets curieux entassés depuis des

siècles dans des bâtiments en marbre blanc, couverts de tuiles éblouissantes, vernies et de toutes couleurs : ajoutez à cela des points de vue d'une campagne admirable, et Votre Excellence n'aura qu'une faible idée de ce que nous avons vu.

" Dans chacune des pagodes il existe, non pas des objets, mais des magasins d'objets de toute espèce. Pour ne vous parler que d'un seul fait, il existe tant de soieries du tissu le plus fin, que nous avons fait emballer avec des pièces de soie tous les objets que je fais expédier à Sa Majesté.

" Ce qui attriste au milieu de toutes ces splendeurs du passé, c'est l'incurie et l'abandon du gouvernement actuel et des deux ou trois gouvernements qui l'ont précédé ; rien n'est entretenu, et les plus belles choses, à l'exception de celles qui garnissent le palais que l'Empereur habite, sont dans un état déplorable de dégradation.

" Dans l'une des pagodes, celle des voitures, à une demi-lieue du palais habité, nous avons trouvé deux voitures anglaises magnifiques présent de l'ambassade de lord Macartney ; elles étaient, ainsi que leurs harnais dorés, dans la même place où elles avaient dû être mises il y a quarante-quatre ans, sans qu'un grain de la poussière qui les couvre ait été jamais enlevé.

" Il faudrait un volume pour dépeindre tout ce que j'ai vu ; mon plus grand regret, c'est de n'avoir pas dans l'expédition un photographe pour reproduire aux yeux de l'Empereur ce que la parole est impuissante à exprimer."

Un côté plus important de cette grande expédition ; c'est la liberté rendue au christianisme, et en particulier au culte catholique, qui a déjà fait de grands progrès en Chine à diverses époques. La France pourra se glorifier d'avoir contribué à ce grand résultat. D'un autre côté l'Angleterre s'est assurée un nouveau comptoir et prend, petit à petit, possession de la Chine comme elle a pris possession de l'Inde. On s'en étonnera pendant quelques jours à Paris ; mais le prochain feuilleton ou la prochaine pièce de théâtre auront bientôt fait disparaître cette préoccupation. Cette légèreté est admise de fort bonne grâce par les écrivains français eux-mêmes, comme le fera voir l'extrait suivant de la *Revue Contemporaine* :

" Croirait-on, par exemple, qu'une des grandes préoccupations d'une partie du public français, pendant quelques jours, a été de savoir si nos députés continueraient à parler de leur place, ou s'ils monteraient, pour prononcer leurs discours, sur une estrade de quelques pieds de haut ? Voilà qui peint bien notre esprit national. Combien y a-t-il de gens qui se demandent, comme vient de le faire un jeune auditeur au conseil d'Etat, dans quelques pages remarquables (1), si la liberté individuelle, que nous croyons posséder depuis 1789, est entourée de garanties suffisantes ? Combien pensent à d'autres droits, promis par toutes les constitutions, et qui n'ont eu, sous tous les régimes, qu'une existence purement théorique ? Demander une tribune en ce moment, c'est, à ce qu'il nous semble, s'occuper du superflu quand on n'a pas encore le nécessaire. Que les députés parlent de leur place, du haut d'une chaire, assis, debout, en loge ou en habit, qu'importe, pourvu qu'ils parlent sensément et qu'ils votent suivant leur conscience ? Ils ne sont pas nommés pour faire de la rhétorique, mais des affaires. Moins il y aura de solennité dans leurs débats, mieux cela vaudra. Nous ne sommes que trop portés à voir le côté théâtral de toute chose et à n'en pas regarder le côté pratique. L'autre jour, un écrivain, homme de cœur et de talent, demandait la réforme de la législation qui régit la presse. De quels arguments croit-on qu'il s'appuyât ? Essayait-il de montrer que la liberté de la presse permet au gouvernement de mieux connaître les opinions du public, au public de mieux étudier les questions et de surveiller de plus près ses affaires ? Non, ce n'était pas là ce qui le préoccupait le plus. S'il défendait la liberté de la presse, c'était surtout au nom du beau langage et des nobles émotions que fait naître dans les âmes la littérature politique. O Athéniens que nous sommes !"

La situation européenne n'a reçu du reste aucune modification grave, François II est toujours à Gaëte, Pie IX à Rome et Garibaldi à Caprera. L'Angleterre aurait adressé à la France deux sommations par voie de remontrance amicale, l'une en ce qui concerne la protection trop prolongée que cette puissance accorde au jeune roi de Naples en empêchant le bombardement de Gaëte par mer, et l'autre au sujet de l'occupation aussi trop prolongée, au gré du ministère britannique, d'une partie de la Syrie par les troupes françaises.

La mort de Lord Aberdeen et celle du Marquis de Dalhousie, ont enlevé à l'Angleterre deux de ses hommes d'état les plus remarquables. Lord Aberdeen, né en 1784, avait par conséquent plus de 77 ans. Comme Lord Brougham, Lord Lyndhurst, Lord Palmerston et un grand nombre d'autres hommes d'état anglais, il avait retenu, à cet âge avancé, toute la vigueur et toute la puissance intellectuelle de la jeunesse. Il est certain que l'absence de toute inquiétude du côté de la fortune doit contribuer puissamment à créer ces vieillesse vigoureuses qui sont peu rares parmi l'aristocratie anglaise. Le sport, et l'éducation physique, si bien cultivée dans cette classe d'hommes, peuvent aussi contribuer à rendre compte de ce qui atteint presque l'importance d'un fait physiologique.

Lord Aberdeen était considéré comme celui des hommes d'état anglais qui avait le plus de sympathie pour la France. Ce fut lui qui,

(1) *De la Liberté individuelle*, par M. Antonin Lefèvre-Pontalis.

en 1830, engagea l'Angleterre à reconnaître de suite Louis-Philippe comme roi des Français, et érigea en doctrine politique le principe, depuis si fameux, de la non-intervention. A ce point de vue, il fut le constant adversaire de Lord Palmerston. Ce fut aussi lui qui, après le Duc de Wellington, prit la part la plus active à la grande mesure de l'émancipation des catholiques. Il fut à diverses reprises ambassadeur et ministre des affaires étrangères. Il soutint la politique commerciale de Sir Robert Peel, et après sa mort devint le chef de la petite bande d'hommes habiles et dévoués connus sous le nom de *Peelites*. En 1852, il devint premier-ministre, et ce fut sous son administration qu'eurent lieu l'alliance anglo-française et la guerre de Crimée. Depuis sa chute, causée par l'inefficacité du ministère de la guerre à cette mémorable époque, il n'a pris peu de part aux affaires. Il était ami des arts et avait cultivé les lettres. On lui doit un ouvrage sur l'architecture grecque, et il fut l'un des écrivains les plus distingués de la *Revue d'Edimbourg*. C'est lui que Lord Byron, son ancien compagnon d'études, désigne dans sa fameuse satire "English bards and Scotch reviewers," par ce vers :

"The travelled Thane, Athenian Aberdeen."

Lord Dalhousie était fils de l'ancien gouverneur du Bas-Canada, si impopulaire parmi nous. Il n'était âgé que de 49 ans, et était surtout célèbre par son administration du gouvernement des Indes, pendant laquelle s'opéra la conquête de l'Onde.

Le retour du Prince de Galles en Angleterre, lequel a coïncidé avec les grands déchirements politiques de l'Union américaine, a fourni au gouvernement britannique l'occasion de donner à celui des Etats-Unis des marques de sympathie que les circonstances actuelles doivent rendre bien précieuses à ce dernier.

La crise américaine suit un développement pour bien dire fatal. La Georgie vient de se joindre aux Etats qui ont déjà déclaré leur indépendance à l'égard du lien fédéral, et rien, si ce n'est peut-être l'attente où l'on est de l'inauguration du nouveau président, et des mesures qu'il pourra adopter pour conjurer le danger que son élection a fait naître, rien, disons-nous, ne nous semble retenir l'orage, qui menace la grande république de Washington. Dans l'attente d'événements plus graves et qui nous touchent de si près, le Canada a eu, aussi lui sa petite fièvre abolitionniste. L'arrestation d'un esclave fugitif du nom d'Anderson (le même nom, par un hasard étrange, que celui du commandant du fort Moultrie, à Charleston), cette arrestation et la décision de Sir John Beverly Robinson, Juge en Chef du Haut-Canada, en faveur de l'extradition de cet esclave, accusé de meurtre, ont excité au plus haut degré les sympathies de la presse anglo-canadienne. Sir John Robinson y est chaque jour assez rudement traité. Une assemblée publique, tenue à Montréal, où figuraient les Hon. MM. Drummond, Dorion et Holton, et un bon nombre de ministres des divers cultes protestants, s'est déclarée contre l'extradition sur le principe que l'accusation de meurtre pourrait toujours servir de prétexte à l'arrestation d'un esclave fugitif.

A ce sujet, un journal du Nord, profitant de ces symptômes d'abolitionnisme canadien, fait aux Etats du Sud cette question assez bien trouvée : "Quand vous serez séparés de nous, n'aurez-vous pas un nouveau Canada sur vos frontières même, et les esclaves fugitifs, de quelque crime qu'ils se soient rendus coupables, ne seront-ils point en pleine liberté dans la république du Nord comme ils le seraient aujourd'hui au Canada, si l'opinion publique y avait son libre cours?"

Les gens du Sud peuvent répondre qu'il y aurait probablement des juges à New-York et à Boston comme il y en a à Toronto, et que, dans tous les cas, le Sud, une fois indépendant, traitera d'égal à égal avec le Nord et saura bien faire respecter les conventions internationales. Voici en quels termes se termine la déclaration d'indépendance de la Caroline du Sud, le premier état, comme on sait, qui ait ouvertement rompu le lien fédéral.

"En conséquence, nous le peuple de la Caroline du Sud, par nos délégués réunis en convention, en appelant au Juge Suprême du monde de la rectitude de nos intentions, avons solennellement déclaré que l'union qui existait ci-devant entre cet Etat et les autres Etats de l'Amérique du Nord est dissoute, et que l'Etat de la Caroline du Sud a repris sa place parmi les autres nations du monde comme état libre, souverain et indépendant, avec le plein pouvoir de faire la guerre et la paix, de contracter alliance, d'établir son commerce et de faire toutes les choses en général que les états libres et indépendants ont le droit de faire. Et pour l'exécution de cette déclaration, avec une ferme confiance dans la protection de la Divine Providence, nous engageons mutuellement les uns envers les autres nos vies, nos fortunes et notre honneur le plus sacré."

P. S. Depuis que ce qui précède a été écrit, nous avons vu ce qui suit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"L'Union compte encore un Etat de moins. La Louisiane a proclamé, samedi, son indépendance. L'ordonnance de sécession a été votée par la Convention de Baton-Rouge, à la majorité de 113 voix contre 17. Deux propositions ayant pour objet, l'une l'ajournement de toute mesure décisive, l'autre un appel à la ratification du suffrage universel, avaient été préalablement écartées.

"La scène paraît avoir été particulièrement imposante. Aussitôt l'ordonnance adoptée, le gouverneur de l'Etat, M. Moore, est entré dans la salle de la Convention, entouré de son Etat-major et tenant à la main le drapeau du Pélican, qu'il a remis au président de l'assemblée.

Une prière solennelle a été ensuite prononcée, tandis qu'au dehors le canon saluait la grande nouvelle.

"Ayant ainsi accompli la partie essentielle de sa tâche, la Convention s'est ajournée jusqu'au 29, pour transporter son siège à la Nouvelle-Orléans, conformément à l'invitation des autorités de cette ville.

"La future confédération du sud compte donc désormais six Etats, qui ont déclaré leur séparation de l'Union dans l'ordre suivant :

Caroline du Sud,	29 décembre 1860.
Mississippi	5 janvier 1861.
Floride	11 " "
Alabama	11 " "
Georgie	19 " "
Louisiane	26 " "

"Au lieu d'espérances de rapprochement, ce sont les menaces de conflit imminent qui reprennent le dessus. Elles arrivent non plus d'un seul point, mais de trois ou quatre à la fois."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— La dernière livraison du *Journal de l'Instruction Publique* de Paris, contient un aperçu de l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada. Nos remerciements à qui de droit pour les choses flatteuses qui s'y trouvent à notre adresse.

— Le Prince de Galles est retourné à l'Université d'Oxford. Il a fait présent à la société de discussion de l'Université, dont il est membre, d'une somme de £50. Il a aussi donné une coupe pour prix du tir à la carabine des volontaires carabinières de l'Université. Ce prix a été remporté par M. Lee Warren, du Collège de la Trinité. Le Prince Albert a donné pour sujet du concours annuel de poésie pour la médaille d'or, qu'il offre comme Chancelier de l'Université de Cambridge : "Le Prince de Galles au tombeau de Washington."

— Les typographes de Québec, ont formé une société littéraire et d'instruction mutuelle, et une bibliothèque, pour laquelle ils ont reçu de nombreux dons de livres. Nous applaudissons de toute notre force à ce zèle pour l'instruction et les lettres, qui n'est d'ailleurs que naturel et traditionnel chez ceux qui sont constamment occupés à répandre la lumière.

— Le *Journal de Québec* contient les remarques suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs. Nous croyons que si les inspecteurs d'école, les instituteurs, et les commissaires y mettaient plus d'attention, le Bas-Canada occuperait une meilleure position dans la statistique, et que le chiffre réel du nombre total des enfants qui ont fréquenté les écoles chaque année, est plus élevé que celui donné par nos rapports. Le Surintendant a cru devoir à plusieurs reprises, appeler l'attention de MM. les inspecteurs sur ce sujet; mais il a pu se convaincre de ce que nous avançons, dans les quelques écoles qu'il a visitées lui-même, de temps à autres, par le résultat des questions adressées aux maîtres.

"Le *Globe* du 21 janvier contenait, sur le rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada, pour 1859, des observations que nous avons perdues de vue. Ce journal, comparant les rapports des deux surintendants, le nombre des élèves dans les deux provinces, ainsi que les sommes d'argent fournies par elles respectivement, en tire la conclusion, ou que la population du Bas-Canada est de beaucoup moins nombreuse que celle du Haut-Canada, ou que nous sommes plus pauvres, ou, enfin, que nous aimons moins à instruire nos enfants que les habitants de la province supérieure. Quoiqu'il en soit de ses conclusions, nous allons dire la vérité.

"Voici les chiffres qu'il donne, puisés dans les documents publics :

Années.	Bas-Canada.	Haut-Canada.
1856	143,141	262,858
1857	148,798	285,314
1858	156,872	306,626
1859	168,148	314,246

"Ces chiffres, s'ils ne trouvaient leur explication et, en grande partie, leur atténuation dans la loi même, seraient un sanglant reproche à l'adresse du Bas-Canada et, dans tous les cas, doivent nous exciter à plus d'efforts si nous voulons prouver que nous apprécions, comme nous le devons, les bienfaits inestimables de l'instruction; inestimables dans toutes les conditions; inestimables surtout s'ils sont sagement répartis bien adaptés et bien proportionnés aux besoins spéciaux des divers états de la vie sociale."

Le *Journal* discute ici la question de l'éducation supérieure et trouve qu'il est beaucoup trop fait pour cette éducation et pas assez pour l'instruction primaire.

« Maintenant revenons aux calculs sur lesquels le *Globe* s'appuie pour conclure que la population du Haut-Canada est de beaucoup plus considérable que celle du Bas-Canada, et disons avant d'entrer dans l'examen des faits, que, pour être logique, ce journal devrait affirmer que la population du Haut-Canada était en 1859 presque double de celle du Bas-Canada, puisque c'est la proportion qu'offrent apparemment les chiffres des populations scolaires des deux provinces.

« En Haut-Canada, la période scolaire est de 11 ans, tandis qu'elle n'est que de 7 en Bas-Canada; c'est-à-dire que la loi veut en Haut-Canada que les enfants fréquentent les écoles depuis l'âge de 5 jusqu'à celui de 16 ans, et en Bas-Canada seulement depuis l'âge de 7 jusqu'à celui de 14 ans. Et aussi le surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada est-il obligé de rétablir le vide par des statistiques demandés aux municipalités. C'est à lui que nous allons devoir nos renseignements. »

Après avoir cité des extraits des Rapports du Surintendant pour les quatre dernières années, le savant rédacteur du *Journal* ajoute :

« Comme l'augmentation a été de 16.000 de 1856 à 1857, et de 12.000 de 1857 à 1858, en la comptant à 12.000 de 1858 à 1859, nous n'exagérons certainement pas, et nous avons le chiffre de 320.000 pour celui des enfants de 5 à 16 ans en Bas-Canada, pour 1859. Et pour résumer les renseignements fournis par le surintendant de l'instruction publique disons :

Années.	Enfants de 5 à 16 ans.
1856.....	292,059
1857.....	308,000
1858.....	320,000
1859.....	332,000

« Nous n'entendons pas justifier nos compatriotes de ne pas envoyer leurs enfants aux écoles et de ne pas encourager celles-ci dans la plénitude de leurs forces. Mais il n'en est pas moins vrai que la forme allongée de presque toutes nos paroisses, où la population est échelonnée pour ainsi dire sur une même lisière, est un grand obstacle, surtout durant un hiver rigoureux comme le nôtre à la fréquentation des écoles par de jeunes enfants, demeurant souvent à de grandes distances des maisons d'école; et cet état de chose, que tout bon citoyen doit regretter, ne porte en rien atteinte au chiffre réel de la population du Bas-Canada qui, au dire d'un observateur désintéressé et bon juge en statistique, s'est accru de soixante-quinze pour cent dans la dernière période décennale. »

BULLETIN DES LETTRES.

— Plusieurs charmantes légendes canadiennes, publiées par M. Raymond Casgrain, vicaire à Notre-Dame de Québec, ont attiré l'attention en Europe. Une d'elles a été reproduite dans le *Croisé* et dans le *Rosier de Marie*. M. Casgrain est fils de feu l'Honorable Charles Casgrain, qui fut pendant plusieurs années second commissaire des Travaux Publics dans cette province.

— Le commencement de l'année est, suivant l'usage, déjà quelque peu antique et solennel, une occasion pour nos poètes canadiens de faire entendre des chants, dont ils se montrent en général trop avarés. M. Honoré Fréchette, jeune élève de l'Université Laval, et qui a fait ses études classiques au Collège de Nicolet, a servi d'interprète au *Courrier du Canada*. M. Fréchette est déjà connu par plusieurs pièces qui promettent un poète de plus à la petite pléiade canadienne, et dont les vers sont remarquablement faciles et harmonieux. Les lecteurs du *Journal de Québec*, ont retrouvé à son poste l'auteur du « Vieux Soldat » et du « Drapeau de Carillon ». M. Crémazie a pris cette année *Castelfidardo* pour son sujet. Comme on peut le voir par les vers suivants qui la terminent, cette nouvelle production est digne de ses aînées :

« Dans vos asiles solitaires,
 Vous qui priez, vous qui pleurez,
 Offrant l'encens de vos prières,
 A l'ombre des parvis sacrés,
 Consolez-vous, bientôt le monde
 Qui vient d'enfanter ces héros,
 Reverra dans sa nuit profonde
 Resplendir les divins flambeaux.

Foyer de force et de science,
 O vieille et sainte Papauté,
 Qui brille comme un phare immense
 De gloire et d'immortalité;
 Malgré les fureurs de la haine,
 Malgré les peuples amentés,
 Toujours ta majesté sereine
 Domine les flots irrités.

Bien souvent les rois en délire
 Frappant la main qui les bénit,
 Ont voulu briser ton empire
 Plus solide que le granit;

Ils s'écriaient dans leur démence,
 Renversons ce faible vieillard
 Qui n'a, contre notre puissance,
 Que sa faiblesse pour rempart.

Mais, rendus au pied de ce trône
 Qui brille d'un éclat divin;
 Quand ils eurent sur ta couronne
 Porté leur sacrilège main,
 Ces fiers souverains de la terre
 Eperdus, s'arrêtèrent là;
 Derrière la chaire de Pierre
 Ils venaient de voir Jéhova.

Et quand le vieux monde en ruines
 Sombrait dans les gouffres ouverts,
 Debout sur les saintes collines
 Ta voix bénissait l'univers;
 Et dans cette nuit sans aurore
 Que feront les soleils mourants,
 Seule tu resteras encore
 Pour fermer les portes du Temps. »

— On écrit de Londres à la *Revue Européenne* :

« Vos lecteurs se souviendront peut-être d'un concours ouvert l'année dernière par M. Emerton, et d'une annonce où ce révérend gentleman offrait trois prix aux auteurs des trois meilleurs essais "sur l'immense avantage d'une étroite alliance entre l'Angleterre et la France, avec l'indication des mesures les plus propres à rendre cette alliance perpétuelle." Une prime de 1,300 francs était réservée à nos publicistes, tandis que vos compatriotes étaient invités à se disputer deux autres récompenses de 1,000 et de 250 francs. De chaque côté du détroit les juges ont été bien choisis; ils se nomment: Thiers, Mignet, Mérimée; Brougham, Clarendon et Shaftesbury. Le premier prix a été adjugé à M. W. N. Molesworth, dont l'essai vient de paraître (1). L'auteur de ce petit traité indique justement, comme le moyen le plus sûr de consolider l'union de nos deux nations, une mesure qui a été adoptée pendant que son livre était sous presse; c'est-à-dire une réforme commerciale établie sur des bases libérales. Un hasard assez singulier veut que le candidat couronné soit le fils d'un clergyman qui a toujours fait une opposition énergique aux libre-échangistes. M. Molesworth s'efforce de démontrer que, outre de grands avantages moraux, les facilités accordées au trafic international doivent nous rapporter un bénéfice d'environ trois cent millions par an—solide argument qui ne saurait manquer de toucher le cœur de nos manufacturiers. La France, ajoute l'écrivain, y trouvera un profit non moins considérable. Ce double et heureux résultat rappelle l'anecdote de ces deux voyageurs américains qui, après avoir troqué tous leurs vêtements dans un wagon de chemin de fer, prétendaient chacun avoir gagné plus de quinze dollars dans ce double marché. Quoi qu'il en soit, le défenseur de l'entente cordiale a raison de soutenir que le développement de nos relations commerciales doit amener, à la longue, un enchevêtrement d'intérêts qui rendra la guerre impossible entre nous. L'auteur prêche aussi l'abolition du système des passe-ports, qu'il regarde comme une entrave sérieuse à la libre extension de nos rapports internationaux, et on sait qu'un récent décret vient également de faire disparaître cet obstacle. Je ne puis, on le comprend, analyser tous les arguments anti-belliqueux que met en avant l'éloquence philanthropique de M. Molesworth; mais son livre mérite de fixer l'attention, car il est à la fois bien écrit et bien pensé. D'ailleurs, la réalisation de deux des mesures qu'il a recommandées, sinon prophétisées, suffit pour donner une idée de la valeur de son travail.

Cependant, il nous semble que M. Molesworth a oublié de signaler, comme devant resserrer l'alliance des deux nations, cette communauté de langage qui fait de si notables progrès de chaque côté du détroit. Il y a quelques années, M. Philarette Charles écrivait dans le *Continental Magazine* un article sur notre littérature, au style duquel le purisme de nos Johnson modernes ne trouverait rien à changer. Hier, c'était M. Louis Blanc qui débitait en excellent anglais un cours dont Londres et les provinces ont applaudi les leçons. Aujourd'hui, c'est votre comédien Fechter qui étonne notre public en prononçant notre langue comme s'il n'en avait jamais parlé d'autre, qui obtient un succès mérité dans l'adaptation des *Frères corses*, et qui ne tardera pas à aborder la série des drames shakspeariens. Le bruit court, en outre, que M. Charles Reade traduit lui-même, pour un de vos libraires, le meilleur, sans contredit, de ses romans, *Mieux vaut tard que jamais*, un ouvrage qu'il a eu le bon esprit de n'emprunter ni à George Sand ni à M. Auguste Maquet. Enfin on m'assure que les versions françaises de *Guy Livingstone* et de *La Robe et l'Épée*, ces heureux débuts de M. Lawrence, ont été revues sur des placards envoyés par l'auteur. »

BULLETIN ARCHEOLOGIQUE.

— Des correspondances, publiées dans la *Minerve* et dans le *Courrier du Canada*, discutent la question de savoir si l'on doit appeler Cap Chat,

(1) *Essay on the immense importance of a close alliance between France and England*, by the Rev. Wm Nassau, Molesworth, in-18, Manchester. A Paris, chez Fowler, rue Saint-Honoré, 279.



ou Cap de Chate ou de Chattes, le cap qui se trouve à la limite nord du port libre de Gaspé. "On sait, dit le premier correspondant, que le premier voyage de M. de Champlain sur les côtes de l'Amérique du Nord fut entrepris à la sollicitation et sous les auspices de M. le Commandant de Chattes, ou de Chate, alors chargé de la colonisation de la Nouvelle-France, avec le titre de Lieutenant-Général du Roi et Gouverneur en Amérique, etc. M. de Champlain, dans ses Récits de Voyages, professe une très-haute estime et une profonde considération pour M. le Commandant de Chattes, par l'influence duquel il avait obtenu du roi la permission de faire ce voyage. En arrivant sur les côtes de Gaspé, la rivière qui fait maintenant l'une des extrémités du port libre nouvellement érigé, est vraisemblablement l'un des premiers postes où le vaisseau de M. de Champlain a dû venir accoster, et tout naturellement il lui a donné le nom du chef de l'expédition, le nom de son protecteur et ami, M. de Chattes.

Au reste, cette opinion n'est pas simplement une conjecture, elle est basée sur l'autorité de M. de Champlain lui-même. Il n'en dit rien dans ses récits, au moins dans l'édition de 1632, mais sa carte, qui accompagne cette édition de ses voyages, désigne ce Cap par le nom de C. DE CHATE, et cette carte peut bien être considérée comme un registre authentique de baptêmes géographiques."

Et maintenant *audi alteram partem* :

"L'honorable correspondant veut que ce nom vienne de M. de Champlain, et il y voit un témoignage de l'estime que ce grand homme avait pour M. le Commandant de Chattes.— Cette origine en vaudrait bien certainement une autre ; mais est-elle exacte ? car enfin M. de Champlain n'en dit rien, et l'orthographe de la carte qui accompagne l'édition de 1632 de ses voyages n'est pas, selon moi, une autorité suffisante. — Ce n'est pas le seul exemple de noms écrits de façon à rendre la prononciation populaire adoptée — C'est ainsi qu'on écrit souvent *Carouge* pour *Cap Rouge*, parce que le peuple qui a nommé dit ordinairement *Carouge*.

"Enfin, je ne décide pas ; mais il me semble important de dire que cette question d'étymologie n'existe pas pour ceux qui sont accoutumés à visiter les parties du pays où est situé le cap en question et qui ont eu des rapports avec les pêcheurs de la côte : — car si vous descendez le fleuve en berge, en suivant le rivage en compagnie d'hommes de la côte, vous êtes à peu près assurés qu'arrivé à une certaine distance de ce cap, les pêcheurs mettront la berge à une distance voulue du rivage et vous diront : — "Voyez-vous le *Chat* qui dort sur le cap ?" — C'est qu'en effet, dans une position donnée, un relief du rocher qui couronne le promontoire affecte la forme d'un chat. — Beaucoup d'autres noms de la même côte n'ont point d'autre origine, les *Crapauds*, les *Capucins*, le *Vieux*, la *Vielle*, en sont des exemples."

Un plaisant nous suggère une troisième étymologie, dans le genre de *lucus à non lucendo*, et prétend que l'endroit fut longtemps si désert qu'on n'y trouvait pas même un chat.

La dernière *Minerve* nous apporte la réplique. Nous pouvons ajouter aux changements de nom que cite l'écrivain, celui du Fort l'Original, traduit sur les cartes anglaises, par *Moose Fort*, et que certains géographes ont retraduit en français par *Fort Souris* :

"Le *Courrier du Canada* a bien voulu s'occuper lui aussi de l'origine du nom de ce Cap. Il l'a fait dans un excellent esprit et probablement dans le seul but de soulever une discussion sur le sujet. Cette louable intention lui mérite toute ma reconnaissance. Il ne paraît pas admettre que l'on doive dire Cap de Chattes ou de Chate plutôt que Chat.

"La carte de Champlain n'est pas une autorité suffisante à ses yeux, parce que ce nom y est écrit ainsi, *C. de Chate*. Je puis l'assurer que le nom du commandeur est très-souvent écrit de cette manière dans les mémoires du temps. On écrivait alors de *Chattes*, de *Chate*, ou de *Chaste*. Au reste, si cette carte de 1632 n'est pas suffisante pour le convaincre, il en trouvera une autre publiée huit ans plus tard, c'est-à-dire en 1640, dans l'*Histoire du Nouveau-Monde*, etc., de Jean de Laet, avec la même orthographe. Je sais bien que dans la suite, des géographes ont traduit ce mot en langue latine, par *P. Felis* sans se rendre compte de l'origine du nom français ; puis les écrivains français ont traduit de nouveau *Felis* par *Chat*. Nous avons plus d'un exemple de ce genre dans la géographie de notre pays. Nous avions autrefois la *Pointe à la Chevelure* sur le lac Champlain. Les Anglais en ont fait *Crown Point*, et on a traduit cela depuis par *Pointe à la Couronne*, et *Couronne Pointe*, comme dans les voyages de Weld. M. l'abbé Ferland, dans ses "Notes sur les Registres de Québec" cite un cas où l'on a poussé le travestissement encore un degré plus loin. Un village formé sur la terre d'un nommé Shepherd fut nommé *Shepherd-Ville*, nom que les Français traduisirent par *Berger-Ville*. Les Anglais l'ont traduit depuis par *Beggur-Ville*, et les Canadiens en ont fait à leur tour *Village des Quêteurs*. Je suis convaincu que c'est ainsi qu'on a fait *Chat* de *Chate*.

"Le savant écrivain dit que ceux qui voyagent en berge le long des côtes d'en bas ne sont pas du tout embarrassés sur l'étymologie du nom de ce cap. A une certaine distance du promontoire, ils croient voir l'apparence d'un *chat* qui dort (pourquoi pas un chien ?) sur une partie du rocher, et c'est là, selon eux, l'origine du nom.

"Mais que valent ces traditions populaires en face de cartes géographiques qui sont des documents sûrs et authentiques quand elles ont été préparées avec soin, comme celles de M. de Champlain ?

"Les exemples cités plus haut seraient bien une preuve suffisante de l'incertitude de ces traditions, mais il en existe bien d'autres. Personne n'est moins embarrassé qu'un matelot ou un batelier sur l'origine des noms anciens ou modernes.

"Demandez au batelier qui vous traverse sur la rivière Des Prairies, d'où vient le nom de cette rivière. Il vous répondra sans hésiter ; il vient des belles prairies que vous voyez à perte de vue sur les bords de cette rivière et qui ont existé de tout temps. Cependant les Relations des Jésuites vous disent qu'elle fut ainsi nommée d'un jeune Français, qui, voulant aller à Montréal, avait remonté cette rivière par erreur.

"Allez traverser de l'Île Perrot à Vaudreuil, par la traverse dite de *Quinchien* et demandez à votre conducteur d'où vient ce nom. M. l'abbé Ferland, vous l'a dit dans son cours d'histoire, il vous racontera que dans l'ancien temps, quinze habitants établis à Vaudreuil vivaient dans la chicane et en querelles perpétuelles, tellement qu'on a fini par les appeler les *Quinze chiens* ; et que le nom en est resté à l'endroit. — Cependant, il est constaté que les sauvages nommaient cet endroit *Quinchouan*.

"Demandez au premier venu d'où vient le nom de Québec. — On vous répondra qu'en voyant cet immense promontoire s'avancant dans le fleuve, le premier Européen, saisi d'admiration, s'est écrié : *Quel bec !* De là l'étymologie vulgaire du nom de Québec.

"Un savant ne s'est-il pas permis, il y a peu d'années, d'expliquer d'une manière assez étrange l'origine du nom de *Maskinongé*, donné à un poisson, à une rivière, à une paroisse et à tout un comté du Canada ? Ce poisson, disait-il, a une tête fort allongée, et elle ressemble à un *masque*. De là on a dit *Masque allongé*, et ensuite, *Maskinongé*. Tandis que ce nom est celui que les Sauvages donnaient eux-mêmes à ce poisson, et il veut dire gros poisson, de *Masta* grand et *Kinongé* poisson.

"J'en conclus que la tradition populaire n'est pas un guide sûr pour arriver à l'origine des noms géographiques. J'en conclus aussi que si le célèbre Agassiz a pu faire une pareille erreur devant une assemblée de savants, il doit bien être permis au savant écrivain du *Courrier* de préférer la tradition populaire aux anciennes cartes géographiques."

— Les journaux de Québec se sont occupés dernièrement avec un zèle bien louable de donner effet à un vote que l'assemblée législative passa en 1854, sur proposition de M. Chauveau, alors secrétaire provincial, pour l'impression des documents, et des manuscrits historiques qui se trouvent à la disposition du gouvernement canadien. L'article suivant communiqué au *Courrier du Canada*, nous fait espérer que nous aurons prochainement une série de publications du genre de celle des Relations des Jésuites, qui a été faite en vertu de la même autorité :

"A propos des suggestions de plusieurs journaux, touchant la publication des documents historiques déposés à la bibliothèque du Parlement Provincial, je ferai remarquer que le travail préparatoire est déjà terminé depuis longtemps. M. le bibliothécaire français de la chambre d'Assemblée a dressé une excellente table des matières contenues dans ces manuscrits. Cette table publiée, il y a trois ans, dans le catalogue des livres du Parlement Provincial, est aussi exacte et aussi claire qu'on puisse la faire. Si je suis bien informé, M. le bibliothécaire, avec le secours de quelques amis de l'œuvre, se chargerait de préparer et de surveiller la publication sans qu'il en coûte un denier à la Province. — Une requête portant des noms respectables a été présentée au gouvernement vers le commencement du mois, afin d'obtenir son concours. Je suis heureux d'apprendre qu'elle a été accueillie avec une bienveillance marquée, et que la promesse d'un appui cordial a été donnée aux signataires."

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— On fabrique depuis quelque temps en Canada et aux Etats-Unis du papier de paille. L'hon. George Brown, rédacteur du *Globe* de Toronto s'était associé à M. Clemo, l'inventeur de cette nouvelle espèce de papier, et à M. Cyrus Field, célèbre par l'entreprise de la pose du câble transatlantique, pour l'exploitation de cette découverte. M. Field vient de faire banqueroute et M. Clemo vient de mourir ; nous ignorons si M. Brown continuera seul cette importante affaire. MM. Pratt, marchands de Montréal, ont aussi dans le même temps, nous croyons que M. Clemo fait des expériences de la même nature, et le *Pays* a été plusieurs fois imprimé sur du papier de paille, fabriqué sous la direction de ces Messieurs.

— L'on pense qu'il existe maintenant à Montréal un singulier cas de léthargie. Une enfant, âgée de 5 ans environ, et appartenant à l'un des employés de la corporation, mourut mercredi dernier d'influenza. La mort eut lieu assez subitement, et l'enfant, quelques minutes avant sa mort supposée, disait qu'elle ne mourrait pas. Samedi matin, les amis et parents de la famille s'étant réunis pour procéder à l'enterrement, furent tout étonnés de voir que le corps de l'enfant ne présentait aucun symptôme de mort, si ce n'est la cessation de la respiration. Le médecin fut alors appelé, et il recommanda de garder le corps jusqu'à ce que la mort fût bien évidente. — *Le Pays*.

— D'après une correspondance adressée de Toronto au *Herald* de Montréal, M. Blakie, de la maison Blakie et Alexandre, qui fabrique l'huile de lin près de cette ville, est actuellement en Irlande avec des échantillons de lin du Canada et de la récolte de l'an dernier. Il écrit

que partout on est étonné de trouver une si belle qualité de lin, et que le lin du Canada surpasse de beaucoup tant pour la quantité que pour la qualité ce que l'on trouve de mieux de ce produit en Irlande et en Angleterre.—*Courrier de Saint-Hyacinthe.*

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

—Dimanche dernier est mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 55 ans, un homme qui, dans une condition modeste, a passé ses jours en faisant le bien, et dont la mort, on peut le dire, a été précieuse aux yeux de Dieu. C'est Mathurin Hamoniaux, né en France, au village de Sévignac, arrondissement de Dinan, Bretagne. Venu fort jeune au Canada, Mathurin Hamoniaux est entré presque aussitôt à l'Hôtel-Dieu de Québec en qualité de domestique, et depuis lors, c'est-à-dire depuis 28 ans, il s'est constamment fait remarquer par son amour du travail, par sa fidélité, par une discrétion à toute épreuve. C'était, dans toute la force du terme, un bon serviteur et un bon chrétien. Sa charité était sans bornes. Non content de rendre aux malades une foule de petits services, il consacrait depuis 15 à 20 ans tous ses gages à ceux qui lui paraissaient le plus dans le besoin, et pauvre, il se dévouait ainsi généreusement pour les pauvres, en la personne desquels il voyait la personne de Jésus-Christ même.

Son service a dû avoir lieu ce matin, à sept heures et demie, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.—*Courrier du Canada.*

— Un garçon de caisse appartenant à la maison Charles Deneuves et Cie, négociants en fers forgés, cheminait, il y a un mois, sur le boulevard du Temple à Paris. Ayant à traverser la chaussée, il prend mal son temps, se trouve engagé dans un encombrement de voitures, et reçoit en pleine poitrine le choc du brancard d'un haquet qui le renverse.

Transporté dans le plus horrible état chez un pharmacien du voisinage, on s'empresse à lui donner les premiers secours. Mais, au grand étonnement des personnes présentes, le blessé, qui n'avait pas perdu entièrement connaissance, reponne ces secours et s'oppose de tout ce qui lui reste de forces à ce qu'on ouvre son vêtement, à ce qu'on examine sa blessure. Et comme on essaie de lui faire comprendre le danger, la folie de sa résistance, il murmure le nom de la maison de commerce à laquelle il appartient; il paraît se ranimer un peu en voyant qu'un des assistants part pour aller en hâte prévenir ses patrons de l'accident. En vain veut-on essayer encore de le panser, il résiste inconcevablement avec toute l'énergie que lui laisse son horrible état.

Au bout de vingt minutes de souffrances si grandes que le patient pouvait à peine contener les cris qu'elles lui arrachaient, arrive enfin en toute hâte un de ses chefs. Alors seulement le pauvre homme, incapable de faire un geste, se laisse toucher. Les assistants eurent enfin le mot de cette résistance qu'on peut véritablement appeler sublime, car l'état du blessé était effrayant, comme on le vit bientôt: son habit boutonné cachait un portefeuille contenant 180,000 fr. en billets de banque.

Voilà pourquoi l'héroïque blessé, dominé par le sentiment de la responsabilité qui pesait sur lui, n'avait voulu accepter aucun secours, préférant même perdre la vie plutôt que de compromettre au milieu d'une foule de curieux, d'inconnus qui encombraient jusqu'au trottoir, l'important dépôt qui lui avait été confié.

Ce ne fut qu'après avoir vu les 180,000 fr. en sûreté entre les mains d'un de ses patrons qu'il permit l'examen de son mal. Alors son courage et sa probité apparurent dans tout l'éclat qui résultait de son péril même. Le docteur Baudouin, qui le dévoua, reconnut avec effroi que le brancard du haquet avait enfoncé deux côtes, à ce point qu'on voyait sur les chairs pantelantes les mouvements convulsifs du cœur et le jeu pénible d'un des poumons. Le danger était extrême. On ne put emporter le patient; il fallut l'installer chez le pharmacien même. Ce ne fut que quinze jours après que le médecin put répondre que ce brave homme ne serait point victime de la résistance qu'il avait montrée à l'extrême péril de sa vie, dans un moment où il eût été si excusable de perdre le sentiment des intérêts qui lui avaient été confiés.

On nous assure que MM. Charles de Deneuves et Cie lui ont déjà signé l'acte en bonne forme d'une pension viagère de quinze cents francs, réversible par moitié sur sa famille.—*Journal des Bons Exemples.*

— Depuis plusieurs années, les deux écoles de Blainville-Crevon sont en possession d'une donation de M. Charles Antoine Bérat, consistant dans deux livrets de la caisse des retraites pour la vieillesse, qui sont accordés, lors de la distribution des prix, aux élèves des deux sexes, enfants d'ouvriers et d'artisans, qui s'en sont montrés les plus dignes par leur conduite et les travaux de l'année. Le conseil municipal de cette localité doit se réunir prochainement pour délibérer sur l'acceptation d'une nouvelle donation faite à la commune en faveur des enfants des deux écoles par M. Bérat. Le généreux donateur a en outre, mis cette année, à la disposition des possesseurs de livrets une somme de 100 fr. qui sera ajoutée à leur masse dans la proportion des épargnes dont ils l'aurent eux-mêmes augmentée; et se propose d'agir de même pour les années à venir.—*L'Exemple.*

DOCUMENTS OFFICIELS.

Etat de la correspondance du département, du 1er janvier au 31 décembre 1860.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Totaux.	Total des lettres reçues et expédiées.
Lettres et docum ^{ts} reçus....	754	554	734	418	845	537	1064	696	449	752	470	534	7807	20619
Lettres et docum ^{ts} expédiés.	1007	724	509	638	783	811	1471	586	2107	2836	930	400	12802	

Tableau de la distribution de la subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1860, en vertu de l'Acte 18 Vict., chap. 54

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle.		Subvention pour construction d'édifices.		Total de la subvention pour 1856.		Subvention annuelle pour 1857.		Subvention annuelle pour 1858.		Subvention annuelle pour 1859.		Subvention annuelle pour 1860.	
		£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
McGill College.....	213	500	0 0	500	0 0	1000	0 0	700	0 0	2730	00	2661	75	2661	75
Au même, pour une année de salaire du Secrétaire de l'Institution Royale, du messenger, et des dépenses casuelles.....		167	15 4			167	15 4	167	15 4	671	07	671	07	671	07
Bishop's College.....	23	450	0 0			450	0 0	450	0 0	1950	00	1901	25	1901	25
Total.....														5234	07

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle.			Subvention pour construction d'édifices.			Total de la subvention pour 1856.			Subvention annuelle pour 1857.			Subvention annuelle pour 1858.			Subvention annuelle pour 1859.			Subvention annuelle pour 1860.			
		£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.		
Nicolet	252	500	0	0	80	0	0	580	0	0	500	0	0	1950	00	1901	25	1901	25	1901	25		
St. Hyacinthe	264	500	0	0	400	0	0	900	0	0	500	0	0	1950	00	1901	25	1901	25	1901	25		
Ste. Thérèse	172	400	0	0	120	0	0	520	0	0	500	0	0	1560	00	1521	00	1521	00	1521	00		
Ste. Anne	264	500	0	0	365	0	0	865	0	0	500	0	0	1950	00	1901	25	1901	25	1901	25		
L'Assomption	157	400	0	0	120	0	0	520	0	0	400	0	0	1560	00	1521	00	1521	00	1521	00		
Ste. Marie	266	400	0	0	200	0	0	600	0	0	400	0	0	1560	00	1521	00	1521	00	1521	00		
High School du McGill College	283	282	0	0				282	0	0	282	0	0	1128	00	1128	00	1128	00	1128	00		
do do Québec, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le gouvernement.	120	282	0	0				282	0	0	282	0	0	1128	00	1128	00	1128	00	1128	00		
Au même											50	0	0	200	00	195	00	195	00	195	00		
St. François, Richmond	108	300	0	0				300	0	0	300	0	0	1170	00	1140	75	1140	75	1140	75		
Trois-Rivières	20																				400	00	
Total																						14258	50

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle.			Subvention pour construction d'édifices.			Total de la subvention pour 1856.			Subvention annuelle pour 1857.			Subvention annuelle pour 1858.			Subvention annuelle pour 1859.			Subvention annuelle pour 1860.			
		£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.		
Joliette	324	250	0	0				250	0	0	250	0	0	975	00	950	63	950	63	950	63		
Masson	275	250	0	0	60	0	0	310	0	0	250	0	0	975	00	950	63	950	63	950	63		
Notre-Dame de Lévi	185	250	0	0	120	0	0	370	0	0	250	0	0	975	00	950	63	950	63	950	63		
St. Michel	140	250	0	0	60	0	0	310	0	0	250	0	0	975	00	950	63	950	63	950	63		
Laval	36	100	0	0	60	0	0	160	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25	380	25		
Rigaud	115	250	0	0	40	0	0	290	0	0	250	0	0	975	00	950	63	950	63	950	63		
Ste. Marie de Monnoir	173	100	0	0	40	0	0	140	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25	380	25		
Ste. Marie de Beauce	101	100	0	0	80	0	0	180	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25	380	25		
Rimouski	66	100	0	0				100	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25	380	25		
Lachute	187	100	0	0				100	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25	380	25		
Verchères	170	100	0	0				100	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25	380	25		
Varennes	120	75	0	0				75	0	0	75	0	0	292	50	285	19	285	19	285	19		
Sherbrooke	62	75	0	0				75	0	0	75	0	0	292	50	285	19	285	19	285	19		
Longueuil	379	40	0	0	75	0	0	40	0	0	75	0	0	292	50	285	29	285	29	285	29		
Total																						8090	32

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1856.		Subvention annuelle pour 1857.		Subvention annuelle pour 1858.		Subvention annuelle pour 1859.		Subvention annuelle pour 1860.			
		£	s.	d.	£	s.	d.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Aylmer, prot.	45	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Aylmer, cath.	50	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Beauharnais, St. Clément	240	45	0	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Bonin, St. André d'Argenteuil	161	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Baie du Febvre	148	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Baie St. Paul	56							195	00	190	13	190	13
Barnston	212	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Berthier	64	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Buckingham	46	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Belœil	108	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Chambly	117											200	00
Cap Santé	27	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Charleston	121	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Clarenceville	47	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Coaticook	73	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10
Cassville	106	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Compton	75	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Cookshire	56	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
St. Cyprien	140	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Danville	94	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Dudswell	28	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Dunham	84	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Durham, No. 1.	70	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10
St. Eustache	100	40	0	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Farnham, cath.	250	40	0	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15
Farnham, prot.	53	67	10	0	67	10	0	256	50	256	67	256	67
Freleighsburg	90	40	0	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15
St. Colomban de Sillery	121	45	0	0	45	0	0	171	00	171	12	171	12
Ste. Foye	48	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Gentilly	89	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Granby	67	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Georgeville	57	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
St. Grégoire	70	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Huntingdon	140	100	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25
St. Jean Dorchester, cath.	29	45	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
St. Jean Dorchester, prot.	77	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
St. Jean Isle d'Orléans	275	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Knowlton	140	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Kamouraska	84	67	10	0	67	10	0	390	00	380	25	380	25
Laprairie	117	45	0	0	60	0	0	234	00	228	15	228	15
Lotbinière	14	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10
St. Laurent	134	135	0	0	135	0	0	526	00	513	34	513	34
L'Islet	80	45	0	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Montréal, Académie Commerciale Catholique	200	67	10	0	67	10	0	256	50	256	67	256	67
Montmagny	220	75	0	0	75	0	0	292	50	285	29	285	29
St. Marthe	99	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Missisquoi	64	45	0	0	45	0	0	175	50	262	52	262	52
Pointe-aux-Trembles	72	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Philipsburg	46	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Sherbrooke	98	100	0	0	100	0	0	390	00	380	25	380	25
Sorel, cath.	270	67	10	0	90	0	0	342	00	342	23	342	23
Sorel, prot.	39	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10
Stanbridge	137	87	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Shefford	95	90	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Sutton	26	67	10	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Stanstead	125	157	10	0	157	10	0	614	25	698	89	598	89
St. Timothée	80	40	0	0	40	0	0	156	00	152	10	152	10
Trois-Rivières, cath.	42	40	0	0	90	0	0	351	00	342	23	342	23
Trois-Rivières, prot.	24	90	0	0				195	00	229	13	229	13
Vaudreuil	89	45	0	0	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Yamachiche	145	45	0	0	67	10	0	263	25	256	67	256	67
Académie Commerciale et Littéraire, Québec	71	45	0	0	45	0	0	170	00	171	12	171	12
Total												15645	31

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle Pour 1857.			Subvention annuelle Pour 1858.		Subvention annuelle Pour 1859.		Subvention annuelle Pour 1860.	
		£.	s.	d.	\$. c/s.	\$. cts.	\$. cts.	\$. cts.		
St. Andrews' school, Québec.....	95	100	0	0	300	00	380	25	380	25
British and Canadian School Society, Montréal.....	100	200	0	0	780	00	760	50	760	50
Colonial Church and School Society, Sherbrooke.....	105	50	0	0	195	00	190	13	190	13
British and Canadian School Society, Québec.....	217	200	0	0	780	00	390	00	760	50
National School, Québec.....	149	111	2	3	433	33	422	50	422	50
Pointe St. Charles.....	112								281	26
Société d'Education, Québec.....	597	280	0	0	1092	00	1064	70	1064	70
do do Trois-Rivières.....	305	125	0	0	375	00	572	92	572	92
American Presbyterian School Society, Montréal.....	123				390	00	380	25	380	25
Colonial Church and School Society, Montréal.....	1138	200	0	0	780	00	760	50	760	50
Lorette, école de filles.....		37	10	0	146	25	142	60	142	60
do do garçons.....		37	10	0	146	25	142	60	142	60
Stanford.....	25	15	0	0	60	00	60	00	60	00
Caughnawaga, école sauvage.....	26	50	0	0	195	00	190	13	190	13
St. François, do do.....	30	50	0	0	195	00	190	13	190	13
Québec, Haute-ville, Infant School.....		55	11	0	216	45	211	04	211	04
Québec, Basse-ville, Infant School.....	60	50	0	0	195	00	190	13	190	13
St. Jacques, Montréal.....	773	250	0	0	975	00	950	63	950	63
Les Commis. cath. de la Cité de Québec pour leurs écoles Modèles.....	352	100	0	0	390	00	380	25	380	25
Deschambeault.....	97	45	0	0	175	50	171	12	171	12
St. Constant.....	101	33	15	0	131	62	128	33	128	33
St. Jacques le Mineur.....	126	33	15	0	131	62	128	33	128	33
Pointe Claire.....	35	45	0	0	175	50	171	12	171	12
Lachine.....	140	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Côte des Neiges.....	65	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Antoine de Tilly.....	38	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Edouard.....	126	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Ste. Philomène.....	64	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. François du Lac.....	80	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Laprairie.....	68	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Roxton.....	64	20	0	0	80	00	80	00	150	00
Lacolle.....	66	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Côteau St. Louis.....	55	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Pointe du Lac.....	136	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Rivière du Loup.....	81	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Ste. Anne de Lapérade.....	122	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Romuald de Lévi.....	95	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Charles, St. Hyacinthe.....	122	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Grégoire.....	56	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Roch, Québec.....	30	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. Henri, Hochelaga.....	145	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Beaumont.....	114	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Magog.....	54	20	0	0	80	00	80	00	80	00
West Brome.....	46	20	0	0	80	00	80	00	80	00
Cap Santé.....	25	20	0	0	80	00	80	00	80	00
St. André, Kamouraska.....	74						80	00	80	00
St. Anne des Plaines.....	67						80	00	80	00
St. Césaire.....	145						80	00	80	00
St. Joachim des Deux-Montagnes.....	85						80	00	80	00
Boucherville.....	115						80	00	80	00
Lachine, diss.....	66						80	00	80	00
Malbaie.....	30						80	00	80	00
St. Hermas.....	100						80	00	80	00
Ste. Rose.....	50						80	00	80	00
St. Denis, Kamouraska.....	103						80	00	80	00
St. Hyacinthe.....	60						80	00	80	00
Chicoutimi.....	42						80	00	80	00
St. Sévère.....	77						80	00	80	00
St. Roch l'Achigan.....	74						80	00	80	00
St. Pierre Rivière du Sud.....	40						80	00	80	00
Bury.....	40						30	00	80	00
St. Philippe.....	65						80	00	80	00
Châteauguay.....	82						80	00	80	00
St. Hilaire.....	47						80	00	80	00
Ste. Scholastique.....	87						80	00	80	00
St. Joseph de Lévi.....	137						80	00	80	00

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle.		Subvention annuelle.		Subvention annuelle.		
		Pour 1857.	Pour 1858.	Pour 1859.	Pour 1860.			
			\$.	cts.	\$.	cts.	\$.	cts.
St. Michel Archange.....	124				80	00	80	00
Sault aux Récollets.....	60				80	00	80	00
St. Thomas, Joliette.....	62				80	00	80	00
St. Jean Deschaillons.....	74				80	00	80	00
St. Gervais.....	40				80	00	80	00
St. Nicolas, Lévi.....	40				80	00	80	00
St. Placide.....	62				80	00	80	00
Albion House, New Carlisle.....	12				80	00	80	00
St. Isidore.....	86				80	00	80	00
St. Henri de Lauzon.....	61				80	00	80	00
Grande Baie.....	109						80	00
Sommerset.....	49						171	12
Ste. Genevieve de Batiscan.....	96						80	00
St. Valentin.....	93						60	00
St. Vincent de Paul.....	58				60	00	60	00
Chambly.....	98		60	00	60	00	60	00
Côteau du Lac.....	43		60	00	60	00	60	00
Ste. Martine.....	138		60	00	60	00	60	00
Bécancour.....	159		60	00	60	00	60	00
St. Hubert.....	77		60	00	60	00	60	00
St. Jérôme.....	157		60	00	60	00	60	00
Nicolet.....	80		60	00	60	00	60	00
Ste. Gertrude.....	28		60	00	60	00	60	00
Ste. Charles, Bellechasse.....	65				80	00	80	00
St. George, Cacouna.....	86				60	00	60	00
St. Jean, Port Joli.....	21				60	00	60	00
Pointe aux Trembles, Portneuf.....	56				80	00	80	00
Ste, Cécile, Beauharnais.....	94				80	00	80	00
Eboulements.....	69				80	00	80	00
Ecole mod. prot., faubourg Québec, Montréal.....	115				80	00	80	00
St. Pierre les Becquets.....	80				60	00	60	00
St. Laurent, Montmorency.....	85				80	00	80	00
Rawdon.....	90				80	00	80	00
St. Christophe.....	110				80	00	80	00
St. Gervais.....	60				80	00	80	00
Notre-Dame de la Victoire, Lévi.....	150				80	00	80	00
Rigaud.....	100				80	00	80	00
Sœurs de Charité, St. Vincent de Paul.....					80	00	80	00
Ecole de la Visitation, faubourg Ste. Marie.....	800				80	00	80	00
Total.....							14,893	69

